

971.405
A 188

516/H/106/5

Vol. XVIII, No 1

20 sous

Juillet 1927

L'Action Française

NATIONAL LIBRARY
CANADA
REVUE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



BIBLIOTHÈQUE

SOMMAIRE:

L'ACTION FRANÇAISE	Mot d'ordre: RÉSOLUTION POUR LEND- MAIN DE FÊTE.....	3
L'ACTION FRANÇAISE	LA DOCTRINE DE L'ACTION FRANÇAISE: LE PROBLÈME DE NOTRE VIE MORALE.....	5
Albert TESSIER, ptre.	DEUX HEURES... AVEC NÉRÉE BEAUCHEMIN	17
Olivier MAURAUULT, p.s.s.	LE BIENHEUREUX ANDRÉ GRASSET DE SAINT-SAUVEUR ET SA FAMILLE.....	25
Jules TREMBLAY	UN LIVRE SUR GÉRIN-LAJOIE.....	42
G.-H. SAINTE-MARIE	PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE SCOUTISME CANADIEN-FRANÇAIS	46
Jacques BRASSIER	NOTES DIVERSES	53
* * *	LES LIVRES	56
Jacques BRASSIER	LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE.....	57
Albert LÉVESQUE	LA VIE DE LA LIBRAIRIE.....	61

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

1735, RUE SAINT-DENIS

Téléphone: EST 1369 -- MONTRÉAL

L'Action française

La Ligue d'Action française est un centre de pensée et d'action au service des traditions religieuses et nationales du Canada français.

Fondée en 1913, sous le nom de *Ligue des Droits du français*, la Ligue prit en 1921 le nom qu'elle porte aujourd'hui, pour mieux marquer l'ampleur de ses buts qui sont la défense et l'épanouissement de toute l'âme française au Canada.

Ses principaux moyens d'action sont :

1o La revue mensuelle *l'Action Française*, fondée en 1917, revue de doctrine et d'avant-garde qui s'efforce de faire apercevoir dans une vue totale les problèmes vitaux du Canada français et, a, pour collaborateurs, tous les esprits libres, tous les hommes de pensée droite. Abonnement: un an, \$2.00;

2o *L'Almanach de la langue française*, petit manuel de patriotisme populaire, dont le tirage a déjà atteint 40,000 exemplaires;

3o La *Bibliothèque de l'Action française*, l'une des grandes maisons d'édition du pays, editrice de tous les ouvrages de valeur, aptes à servir la pensée française au Canada ;

4o La *Librairie d'Action française* qui fait le commerce des oeuvres publiées par la « Bibliothèque », des *Canadiana*, des classiques scolaires, de tous les bons livres, et de tous les articles de propagande patriotique;

5o De façon générale, tous les moyens d'action, tels les pèlerinages historiques, propres à pourvoir la nationalité canadienne-française, d'une plus robuste conscience de son être ethnique et de sa mission.

Les directeurs de la Ligue d'Action française sont: M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien PINEAULT, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur, Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile BRUCHESI, avocat, Montréal.

Directeurs adjoints: MM. Hermas BASTIEN, professeur, docteur en philosophie de l'Université de Montréal; Yves-Tessier LAVIGNE, professeur à l'Ecole des Sciences sociales et politiques; Esdras MINVILLE, chargé de cours à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Président-gérant de la *Librairie d'Action française*, M. Albert LEVESQUE. — Adresse: 1735, rue Saint-Denis, Montréal. — Tél.: Est 1369.



Fondée et subventionnée par le gouvernement
de la province de Québec.

Affiliée à l'Université de Montréal.

COURS DU JOUR

préparant aux licences en Sciences Commerciales
et Comptables. Ces diplômes donnent droit d'ad-
mission aux associations d'experts-comptables.

COURS DU SOIR

nombreux cours libres sur : Comptabilité théorique
et pratique, opérations de banque, correspondance
commerciale anglaise et française, arithmétique
commerciale, algèbre, économie politique, droit
civil, droit commercial, espagnol, italien, allemand,
etc., etc.

BOURSES DU GOUVERNEMENT

*Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur,
coin avenue Viger et Saint-Hubert, Montréal.*

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre,

QUE VOULEZ-VOUS DEVENIR ?...

Chimiste? Ingénieur?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée:

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes « calés » !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours « *en 6 mois, 25 leçons, succès garanti* » : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous « une autorité » dans la carrière que vous aurez embrassée.

L'École Polytechnique DE MONTRÉAL

M. Augustin FRIGON, directeur

Tél. : PLATEAU 6205

1430, rue Saint-Denis, - - Montréal

7/26

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Service, qualité et bas prix
chez

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny,
St-André et St-Christophe

Tél.: Est *8000

2/27

Tél.: LA. 5086

Etabli à Montréal en 1905

W. J. NAGLE ELEVATOR REPAIRS

ENREGISTRE

ARTHUR LANGEVIN, propriétaire,

Autrefois de la CIE OTIT FENSOM & CO.

Posage et réparation d'ascenseurs.

1009, RUE CÔTÉ, - - - - MONTRÉAL

L'INTÉRÊT DU CLIENT est notre premier guide.

LE CLIENT SATISFAIT nous revient toujours.

L.-G. BEAUBIEN & CIE, Limitée

BANQUIERS

ACHAT, VENTE ET ARBITRAGE DE

TOUTES VALEURS RECOMMANDABLES

À REVENU FIXE.

Montréal — Trois-Rivières — Québec — Paris

2/28

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.



ÉCOLE TECHNIQUE

70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Fondée par le Gouvernement de la Province de Québec
Subventionnée par le Gouvernement Provincial et la Cité de Montréal.

Cours du Jour: « COURS TECHNIQUE » a pour objet de donner aux jeunes gens qui ont complété leurs études primaires complémentaires et qui se destinent à l'industrie, un enseignement théorique et un entraînement manuel qui leur permettra, lorsqu'ils auront acquis l'expérience nécessaire, de devenir des chefs d'ateliers, des contremaîtres, des dessinateurs experts, des ouvriers spécialistes, en un mot, d'occuper dans l'industrie une position importante dans la production industrielle. **CONDITION D'ADMISSION:** Sont admis sans examen les élèves âgés d'au moins 14 ans qui ont obtenu le diplôme de finissant des classes de huitième ou leur équivalent. Les candidats qui ne possèdent pas ces diplômes ou leur équivalent, doivent passer l'examen d'admission qui a lieu au début de septembre. Le cours dure trois années.

« COURS DES METIERS » a pour objet de permettre aux jeunes gens qui n'ont pas complété leurs études primaires mais qui ont toutefois poussé assez loin ces études, pour posséder les connaissances les plus essentielles, d'apprendre les bases d'un métier, de façon à ce qu'ils puissent devenir plus tard des ouvriers compétents ou même des contremaîtres, s'ils ont les dispositions voulues pour diriger. Ce cours est donné dans les métiers de base: Ajustage, menuiserie, fonderie, forge, électricité. L'élève qui suit ce Cours peut ensuite spécialiser dans l'une des diverses branches de ces différents métiers. **CONDITIONS D'ADMISSION:** Sont admis sans examen les élèves âgés d'au moins 14 ans qui ont leur Certificat de finissants des classes de sixième année ou l'équivalent. Les candidats qui ne possèdent pas ces certificats doivent passer un examen d'admission qui a lieu au début de septembre. Les cours se donnent le jour et durent environ deux années. Cette période peut varier suivant le métier et suivant les aptitudes de l'élève. Le cours est terminé lorsque l'élève a rempli toutes les conditions du programme. La rentrée a lieu au commencement de septembre.

COURS SPECIAUX:—Ces cours sont organisés en vue de permettre des études intensives dans une branche bien spécialisée de l'industrie, pour les jeunes gens qui y sont déjà intéressés. La durée de ces cours peut varier indéfiniment, suivant la matière.

Cours Spéciaux d'Automobile (jour):

Cours complets de mécanique d'automobile préparant à l'obtention de la licence de MECANICIENS EN VEHICULES MOTEURS délivrée par le Gouvernement de Québec.

Cours du soir: Cours libres en mathématiques appliquées, Dessin industriel, Electricité théorique et pratique laboratoires et ateliers) Chimie industrielle, Galvanoplastie, Plomberie sanitaire et chauffage, Etudes des plans, Estimations en construction, Tracés en construction, Modelage, Menuiserie, Ebénisterie, Ajustage, Soudure autogène, Forge, Fonderie, Chauffage à vapeur, Automobile, etc.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

N. B. — Invitation spéciale est faite aux instituteurs de venir visiter nos ateliers avec leurs élèves; ils seront toujours les bienvenus.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat.

Téléphone: PLATEAU 1513

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

NEW-YORK — PLYMOUTH — LE HÂVRE
par les paquebots rapides et de grand luxe

ILE-de-FRANCE — PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HÂVRE
par les paquebots à une classe de cabine

De GRASSE — ROCHAMBEAU —

LA SAVOIE — SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK
et retour NEW-YORK — BORDEAUX
par les paquebots de cabine

Chicago — Roussillon — La Bourdonnais

Cuisine exclusivement française et vins
fournis gratuitement aux repas

Le paquebot ILE-DE-FRANCE a une église à son bord
avec jubé, orgue, etc.

Les paquebots PARIS et DE GRASSE ont une chapelle
permanente installée dans le grand salon et tous les
paquebots sont munis de tous les objets néces-
saires à la célébration de la messe.

GENIN, TRUDEAU & CIE, limitée,

Agents Généraux

24 ouest, rue Notre-Dame, - Montréal

Tél.: MAIN 8346

1/27

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Les produits « JOUBERT » sont de QUALITE

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME, BEURRE,

CRÈME à la GLACE

J.-J. Joubert

Limitée

5/26

Qualité

38 ANS D'EXISTENCE

Service

L'Action française

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

Nous imprimons tout : Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., **à des prix très modérés.**

Tél.: EST 6264

ARBOUR & DUPONT

IMPRIMEURS - ÉDITEURS

249 est, LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL

1/27

Près de la rue Saint-Denis

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

L'HABITUDE EST UNE SECONDE NATURE

La force de l'habitude est le mobile de presque toutes nos actions. Il est donc très important de prendre de bonnes habitudes. Accoutumez-vous à économiser. La pratique régulière de l'épargne fait régner l'ordre et l'aisance dans la maison. Economisez avec régularité. Protégez votre argent contre les voleurs, les affaires risquées, les occasions de dépense. Faites-lui rapporter de l'intérêt.

Ouvrez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Capital versé et réserve . . . \$ 11,000,000.

Actif, plus de \$139,000,000.

5/27

Gardons nos Épargnes chez nous

Le revenu en primes d'assurances, au Canada, en l'année 1924, a été d'au-delà de **\$210,000,000.00**. Nos institutions nationales en ont à peine touché **\$3,000,000.00**. Pour enrayer cet exode considérable de nos ressources financières exigez de votre agent qu'il place vos assurances dans

La Prévoyance

*Compagnie essentiellement canadienne fondée en 1905.
Assurances de tous genres.*

Siège Social: **Édifice «LA PRÉVOYANCE»**
coin PLACE D'ARMES et ST-JACQUES, MONTREAL
Tél.: Harbour 3292-3-4-5-6-7.

5/27

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Droit
Médecine

**PROF. RENE
SAVOIE**
I.C., I.E., B.A., B.Sc.A.

Art
Dentaire
Pharmacie

Préparation à l'École Polytechnique

*Cours Classiques, Cours Commercial,
Leçons particulières.*

Les familles canadiennes sont assurées de trouver à notre institution des professeurs dévoués, consciencieux et d'une indiscutable compétence. Elles y trouveront également toutes les garanties de morale, de fermeté de principes et de discipline qu'elles sont en droit d'exiger.

696 ouest, rue Sherbrooke, - Montréal

Tél.: UPTOWN 4985
PARLEZ FRANÇAIS

9/26

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social: 7 et 9, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	\$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926)	\$47,880,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

2/27

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

AU SERVICE DE L'ÉPARGNE ET DE L'INDUSTRIE

Assurez à l'épargnant un meilleur rendement sur ses économies et à l'industrie les capitaux dont elle a besoin, telle est la fonction essentielle d'une maison comme la nôtre.

Depuis 1919, nous avons placé pour le compte de l'épargne canadienne plus de vingt-deux millions de dollars de bonnes valeurs industrielles et commerciales.

Avant d'effectuer
vos placements,
consultez-nous.

**Versailles Vidricaire
Boulais**
(LIMITÉE)

BANQUIERS

MONTRÉAL

QUÉBEC

BUREAU - CHEF

90, r. S.-JACQUES, MONTRÉAL—TÉL.: MAIN 7080

1/27

VOUS NE COUDOIEREZ QUE DES GENS « BIEN »

AU QUEEN'S

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distinguée, de bon ton... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas « économiquement » — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Dîners-Concerts — Artistes distingués — Tous les dimanches, de six heures à huit heures.

L'HOTEL QUEEN'S
MONTREAL

Direction et administration canadiennes-françaises

2, RUE WINDSOR, - - - - - MONTREAL

Adélaré RAYMOND, directeur-gérant

2/27

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Abonnez-vous à

L'ÉCOLE CANADIENNE

REVUE DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

*Organe mensuel de la Commission des Écoles Catholiques
de Montréal.*

*Abonnement: \$2.00 par année
Six numéros aux prix de cinq*

Journal-programme indispensable à tous les instituteurs
et institutrices primaires.

ARBOUR ET DUPONT

249 est, rue LaGauchetière, - Montréal

Tél.: Main 5479

Trente ans d'expérience

ALCIDE CHAUSSÉ

ARCHITECTE

70, rue Saint-Jacques, - - Montréal

7/27

Tél.: Est 2390

Commerce établi depuis 37 ans

J.-O. LABRECQUE & CIE

Fournisseur du charbon *LE DIAMANT NOIR*

141, rue Wolfe, - - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉDITIONS MENSUELLES

DE LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE ltée,
1735, rue Saint-Denis, Montréal.

	Rel. Aux	Broché	Lys d'or		Rel. Aux	Broché	Lys d'or		
D'ARLES, HENRI									
Nos Historiens.....	\$0.90	\$1.25		La vieille Maison75				
Estampes60	1.25		La moisson nouvelle75				
ASSELIN, OLIVAR				LESTRES, ALONIE de					
Oeuvre de l'abbé Groulx. .50				L'appel de la race.....	.75	1.25			
ACHARD, EUGÈNE				LISE					
La fin d'un traité.....	.25			Feuilles éparses60				
BASTIEN, HERMAS				— (éd. de luxe)... 1.25					
Energies Rédemptrices....	.60	1.25		LANDREAU, GEORGES					
Les eaux grises75			La Phonétique française. 1.00	1.50				
BERNARD, HARRY				MICHELET, MAGALI					
La Terre vivante75	1.25		Contre le flot50				
La Maison vide75	1.25		— (éd. de luxe) ...	1.00				
BOURASSA, HENRI				Comme Jadis75	1.25
Le Canada apostolique... .60				MIGNAULT, R. P.					
CONAN, LAURE				Résistance aux lois injustes .60					
La Sève immortelle75	1.25		MONTPETIT, ÉDOUARD					
DAVELUY, M.-C.				Au service de la tradition					
Perrine et Charlot75	1.25		française				1.00	
Le Filleul du Roi Grolou. .75	1.25			MORIN, PAUL					
DUBOIS, abbé ÉMILE				Evangéline (trad.)35	
Chez nos frères les Acadiens .75				PAQUET, Mgr					
Autour du métier75			Bréviaire du patriote25					
FRÈRE MARISTE				PERRAULT, ANTONIO					
Notre légende dorée (3 vol.) 1.00	1.25			Défense de nos lois frse. .25					
GAGNIER, HERVÉ				Préparons les cadres35	
Dollard30			PERRIN, JULIEN					
GROULX, Abbé				Gloire à Dollard20	
Les Rapaillages25			RIVARD, ADJUTOR					
— (éd. de luxe)60	1.25		Chez nos gens35	
Chez nos ancêtres	(épuisé)			Chez nous, chez nos gens .60					
Notre maître le passé... .75	1.25			ST-PIERRE, ARTHUR					
Lendemain de conquête .. .90				Le Problème social..... 1.00					
Dix ans d'Action frse... .75	1.25			SOULANGES, JOYBERTE					
Vers l'émancipation	(épuisé)			Comment ils ont grandi.. .60					
GUINDON, ARTHUR				— (éd. de luxe)... 1.25					
3 Combats du Long Sault .35				Dollard35	
Aux temps héroïques ... 1.00				TASCHEREAU, MARGUERITE					
JASMIN, DAMIEN				Etudes50	
De Platon à Lénine 1.50				— (éd. de luxe) .. 1.00					
LAUREYS, HENRY				* * *					
La Conquête des marchés				Notre avenir politique... .75				1.25	
extérieures	1.00	1.50		* * *					
LAMONTAGNE, BLANCHE				Paul-Emile Lamarche 1.00					
Un coeur fidèle75			— (éd. de luxe)... 2.00					
— (éd. de luxe) ..	.75			Abonnez-vous à nos éditions ou service					
Les 3 Lyres75			d'envois d'office.					
— (éd. de luxe) ..	.75								

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

HARVIE MINING
EXPLORATION COMPANY, LIMITED

LES sages méthodes qui caractérisent l'administration de la « HARVIE MINING » et la science des géologues qui dirigent ses travaux techniques, dotent cette entreprise d'un intérêt particulier pour ceux qui veulent participer rationnellement à l'industrie minière canadienne.

HARVIE, SMITH & CO., LIMITED

ÉDIFICE NEW BIRKS. Téléphone: LA. 9242

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ONZIÈME ANNÉE

2e Semestre

1927

RÉSOLUTION POUR LENDemain
DE FÊTE

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

VOLUME XVIII



JUSQU'AU BOUT

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

1735, RUE SAINT-DENIS,

MONTRÉAL

L'ACTION FRANÇAISE

publiée par la *Ligue d'Action française*, est un organe de pensée et d'action au service de la langue, de la culture et des traditions catholiques et françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe PERRIER, président; M. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général; MM. les abbés Lionel GROULX et Lucien PINEAULT, professeurs à l'Université de Montréal; MM. Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal; Arthur LAURENDEAU, professeur, Emile BRUCHESI, avocat, Montréal.

Directeur-adjoints: Hermas BASTIEN, professeur; Yves TESSIER-LAVIGNE, professeur à l'Université de Montréal; Esdras MINVILLE, chargé de cours à l'École des hautes études commerciales, Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1927

ARBOUR ET DUPONT, imprimeurs,

249 est, rue LaGauchetière,

MONTREAL

—
1927

RÉSOLUTION POUR LENDEMAIN DE FÊTE

Le soixantenaire de la Confédération est passée et la dignité canadienne-française reste sauve. Cette issue heureuse, d'un risque redoutable vaut la peine d'être signalée. Peu importe qu'un ou deux orateurs officiels et quelques scribes salariés en soient restés aux plus serviles principes bonne-ententistes. Il ne faut demander ni le courage ni le respect de soi-même au « quality nigger » de la politique ou du journalisme. La noble et courageuse lettre pastorale de l'Evêque de Rimouski, les expressions d'opinions provoquées par l'Action française, en particulier l'article si franc de l'archevêque de Saint-Boniface et l'attitude unanime de la presse indépendante ont donné le ton au sentiment populaire qui n'a guère dépassé ce diapason. Il reste acquis, après ces fêtes du 1er juillet, que les Canadiens français maintiennent un protêt solennel contre la situation faite à leur nationalité dans la Confédération. Leur participation au dernier jubilé s'est restreinte à fêter l'idée initiale du pacte fédératif et le progrès matériel issu du nouvel état politique. D'aucune façon ils n'entendaient célébrer les soixante ans d'un régime sous lequel furent violés, comme l'on sait, leurs droits scolaires et le bilinguisme fédéral; encore moins, eussent-ils voulu, fêtards emballés, signer en quelque sorte la prescription juridique de leurs droits nationaux.

Autant dire que les dernières fêtes ne sauraient marquer un arrêt dans nos revendications. Elles ne peuvent que continuer. L'esprit peu généreux manifesté à l'occasion de ces fêtes elles-mêmes, et nous voulons dire par là les contestations et les compromis grotesques qu'auront provoqués les légendes ou inscriptions sur pellicules cinématographiques, médailles et timbres-postes commémoratifs du soixantenaire, tout cela nous avertit de la besogne inachevée. Si nous sommes sincères avec nous-mêmes, nos droits ne cesseront de commander à nos consciences qu'au jour de leur plein triomphe. Tolérer que l'on parle en ce pays de l'égalité des races, aussi longtemps que nos minorités subiront des brimades et que le bilinguisme officiel en restera à ses mesquineries coutumières, c'est accepter une dérision indigne d'un peuple libre. Soyons des esprits réalistes, abandonnant à leur sottise les fabricants d'idylles bonne-ententistes. Certes, il est de nobles esprits parmi les Anglo-Saxons. Mais il nous faut compter aussi avec le fond impérialiste de la race qui n'a pas cessé de rêver d'un Canada d'une seule langue et d'une seule nationalité. Soyons prudents, si l'on veut; mais souvenons-nous que nous manquons moins de prudence que de fermeté. Ne soyons pas de ces protestataires dont toute la volonté combative se dissipe en paroles. Surtout n'espérons pas emporter par le bon-garçonisme et des revendications molles ce qu'une ténacité têtue a décidé de ne pas lâcher.

L'ACTION FRANÇAISE.

LE PROBLÈME DE NOTRE VIE MORALE

A la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, des navigateurs français, espagnols, anglais, hollandais, suédois, portugais, même russes ouvrirent à leurs nationaux, dans les deux Amériques, un vaste champ à l'apostolat, au commerce, aux conquêtes de la colonisation. Après trois siècles les premiers cadres, forcément fragiles, ont été complètement refaits. Malgré la présence d'un grand nombre d'Italiens, d'Allemands, de Scandinaves, de Russes, quatre groupes seulement demeurèrent organisés politiquement : les Portugais, au Brésil ; les Espagnols, dans les autres Etats de l'Amérique du Sud et au Mexique ; les Anglo-Saxons, aux Etats-Unis et généralement au Canada ; enfin nous, les Français d'Amérique, tout spécialement dans le Québec.

De ces quatre groupes, il faut en convenir, le nôtre est le plus faible, son entité politique étant enclavée dans une confédération et dans un empire. Au surplus la grande ombre des Etats, nos voisins immédiats, constitue en quelque sorte pour nous une atmosphère particulière.

Les influences ou forces morales qui agissent à côté des nôtres et contre elles sont donc formidables. Non seulement, elles tendent d'elles-mêmes, par leur seul volume, dirions-nous, à détruire nos propres vies religieuses, morales, ethniques, économiques et politiques ; il nous faut compter aussi avec le facteur volonté, qui ajoute à la malfaisance de ces forces, une puissance consciente.

Par son commerce et son industrie notre peuple vient en contact matériel avec un grand nombre de pays. Cinq peuples, mais non les moindres, nous font plus ou moins subir une influence morale dommageable, par des moyens variés. Il y a donc au Canada français un problème ou un péril moral. L'*Action française* n'a jamais manqué de le signaler, comme à dresser contre lui les meilleures énergies de la race.

* * *

Il y eut d'abord et il y a encore l'influence du conquérant. Quand, en 1760, Montréal capitula, si nos armes étaient vaincues, tout n'était pas fini; nos intelligences, nos volontés, nos coutumes, nos tendances nationales nous restaient. Désormais, cette vie, ces forces morales subiront toutefois un perpétuel assaut. Vaudreuil, vaincu par les armes, poursuit la lutte dans l'ordre diplomatique. Dans la rédaction de l'acte de capitulation, il veut non seulement le libre exercice de la religion catholique, mais aussi le maintien des lois françaises au bénéfice des Canadiens. Amherst résiste: « Ils deviennent sujets du roi. » Sur ce point et sur bien d'autres, combien d'oppositions longues et violentes l'avenir nous devait réserver!

Le protestantisme métropolitain s'opposa longtemps à notre catholicisme, la civilisation anglo-saxonne, à la civilisation française. Dès 1763, il y aura lutte autour de la nomination, à Québec, d'un évêque catholique, et plus tard, lutte pour la direction des écoles, pour l'administration civile, pour l'administration de la justice, le maintien des lois françaises, pour le droit de cité officiel de la langue française!

Tant que Londres légiféra pour nous ces oppositions durèrent. On n'a pas dû oublier la définition relativement récente des ministres compétents à célébrer chez nous le mariage. Ce bouleversement de notre jurisprudence fut une grande défaite catholique.

L'*Action française* professe qu'il est temps de mettre fin à cette influence néfaste de la métropole. Par conséquent, plus de ces appels au Conseil privé d'Angleterre dont les jugements plus politiques que juridiques menacent de saper à sa base tout l'ordre moral et social du Canada français.

* * *

Nos compatriotes anglo-saxons du Canada ne sont pas, non plus, sans menacer par bien des côtés notre vie morale. Entre eux et nous que de principes qui s'opposent, par exemple, sur la constitution de la famille, sur le caractère auguste du mariage, sur le rôle de l'Etat et des parents en matière d'éducation !

Et ne sont-ce pas là les fondements mêmes de toute vie morale pour un peuple ? Quel attristant chapitre que l'histoire des luttes au Canada, pour la liberté scolaire, gardienne de la foi et des moeurs. Et quel autre chapitre de même caractère ne va pas s'écrire demain pour la défense de la famille, menacée de la plaie hideuse du divorce.

L'*Action française* a pour doctrine sur ce point que les Canadiens français doivent défendre et faire triompher les principes catholiques et que, ce faisant, ils défendent non seulement leurs propres intérêts moraux, mais les meilleurs intérêts du Canada. Sauver le droit du père de famille dans l'éducation de ses enfants, assu-

rer la dignité et la fécondité du mariage et de la famille en la préservant de l'affreux divorce, c'est sauver la justice et l'accord entre les races en ce pays et c'est fournir les seuls moyens du vrai progrès.

* * *

Un troisième contact nous est préjudiciable, celui-là, — douloureuse ironie du sort! — avec des frères dans la foi. L'opposition irlandaise à notre vie de peuple catholique et français se manifeste tant ici qu'aux États-Unis, et dans les mêmes formes, quelquefois violentes, plus souvent dissimulées mais non moins dangereuses. Quoi que l'on dise, en certains quartiers, ce n'est guère la volonté qui nous manque de « nous (mettre) d'accord avec tous les vrais Canadiens, quelles que soient leur langue ou leur origine; d'abord avec ceux qui partagent notre foi. » Nous avons nos défauts; mais s'il est un peuple peu accapareur, pensant toujours aux autres avant de penser à soi, et jusqu'au point d'être naïvement dupe, ce peuple c'est le nôtre. Nos intérêts, c'est entendu, viennent parfois en conflit avec ceux des Irlandais. A qui la faute? Qui eut le premier l'idée de venir coloniser et évangéliser l'Amérique du Nord? Quand avons-nous demandé plus que notre droit? Quand avons-nous réclamé un prêtre ou un évêque de notre race là où nous n'étions pas la majorité? Jadis, nous le savons, il s'est trouvé une voix pour souhaiter publiquement la création de l'unité religieuse au Canada, par la langue anglaise.¹ Mais n'existe-t-il pas une autre théorie, expo-

¹ " Years to come will show if. the Church is able to give to the Canadian people, *set forth in the English tongue*, that unity of religious belief which she alone has power to impart. " — Mgr Bourne: « XXIe congrès eucharistique international de Montréal » page 152.

sée postérieurement par Benoît XV, et en voie d'exécution sous la main ferme de Pie XI, et par laquelle l'Eglise accorde aux peuples des clergés nationaux? Les Chinois possèdent maintenant des évêques de leur sang. Les Japonais auront bientôt les leurs. Un séminaire du Basutoland prépare un clergé nègre à l'Afrique. N'y aurait-il qu'à l'Eglise du Canada français, mère de la plupart des églises de l'Amérique du Nord, que l'on refuserait son clergé national? La conséquence serait fatale pour notre vie morale et pour l'avenir de la foi. L'expérience devrait avertir les anglicisateurs que le Canadien français dénationalisé devient la proie facile du protestantisme ou de l'irréligion. Si la foi n'est pas tout à fait dépendante de la langue, elle n'en est pas, non plus, tout à fait indépendante. L'Eglise reconnaît et respecte ce fait humain, en prêchant aux hommes, fût-ce aux sauvages, dans la langue qu'ils parlent et comprennent. L'*Action française* croit que les Canadiens français, convaincus de leurs droits, les doivent réclamer avec sagesse et prudence, mais avec une absolue fermeté. A qui de droit et en aussi hauts lieux que possible, ils doivent s'appliquer à faire comprendre leur situation juridique et politique. Ils ne sont point une nationalité survenue d'hier en Amérique et bousculant les autres pour se faire une place au soleil. Leur droit est le plus ferme et le plus ancien qui soit. Leur organisation juridique et politique remonte à la date de 1663, alors que Louis XIV faisait du Canada français une province de France, avec ses institutions propres, lui accordant une autonomie plus complète qu'aux provinces du royaume. Cette situation juridique et politique, le conquérant ne la détruisit point; il

la ratifia en 1774, en 1791, puis en 1842 et 1848. En 1867, nous la faisons reconnaître par nos associés de la Confédération et par le parlement impérial. Les droits de la nationalité canadienne-française au Canada sont donc d'une clarté qui ne laisse place à aucune équivoque. On ne saurait traiter cette nationalité comme les groupes d'immigrants arrivés d'hier en Amérique. Les Canadiens français sont chez eux, dans leur propre pays; personne n'y est plus chez eux qu'eux-mêmes qui y sont depuis 300 ans et dont le droit national a été reconnu, proclamé en tant d'occasions solennelles. Voilà la thèse qu'il ne faut point se lasser de faire, jusqu'au triomphe définitif du droit et de la vérité. Les Canadiens français n'entendent bousculer personne, ni se donner des droits privilégiés. Ils ne demandent que de n'être pas bousculés dans la jouissance paisible de droits aussi incontestables qu'anciens.

* * *

Le danger le plus redoutable pour notre vie morale nous vient des Etats-Unis. Par leurs journaux tout d'abord, qui, en étalant chaque jour, devant la masse, des récits de cour de police, l'habileté des assassins ou l'impunité des bandits, démoralisent l'âme de notre peuple et nous préparent des générations de bandits. Ils nous démoralisent encore en favorisant le divorce au point de faire flotter dans l'esprit des jeunes gens et des jeunes filles, cette théorie anticatholique et profondément antisociale que le mariage est une chose légère, un contrat éphémère que l'on dénoue facilement... sauf peut-être en quelques coins arriérés de la terre, où l'Eglise conserve encore un certain ascendant moral.

Non moins nocifs les « magazines » américains qui se spécialisent dans l'apothéose des baigneuses et la littérature érotique. Journaux et revues battent, en somme, odieusement monnaie sur la concupiscence et la pourriture morale. Et le plus décevant c'est que tel ministre canadien qui pourrait, d'un mot, interdire l'entrée du pays à cette littérature de malfaiteurs, refuse d'agir, et tel chef de police, qui a autorité pour l'interdire ou la détruire, ne bouge pas plus que le ministre.

Le cinéma, qui est une entreprise judéo-américaine, M. Harry Bernard le démontra jadis,² est un autre formidable agent destructeur de nos forces morales. Il y a dix ans, nous le dénoncions déjà comme « le grand déformateur de notre âme chrétienne et française », celui « qui nous corrompt jusqu'aux moëles. »³ Et, ne l'oublions pas, c'est le dimanche et sur notre jeunesse que le cinéma exerce son action avec le plus d'acharnement. La direction que Monseigneur l'archevêque-administrateur de Montréal vient de donner, doit être le point de départ d'une vigoureuse et profonde réaction. Si notre peuple ne détruit pas dès maintenant le cinéma corrompateur, c'est le cinéma qui le détruira. « Dans les conditions d'existence où il se trouve, on ne conçoit pas que le peuple canadien-français devienne puissant sans être profondément vertueux. S'il déclinait moralement en atteignant l'âge adulte, il passerait subitement de l'adolescence à la décrépitude, serait incapable de résister aux pressions qui l'entourent, se laisserait pénétrer par des éléments hétérogènes, per-

² *Théâtre et cinéma*, août 1924.

³ Abbé Groulx, *Dix ans d'Action française*, pp. 53-54.

drait ses caractéristiques et finirait bientôt par disparaître. »⁴

Toujours, en nous signalant nos ennemis moraux, le R. P. Adélard Dugré, s. j. écrit⁵ : « La France nous fournit des livres... c'est un avantage considérable pour un peuple que d'hériter, dès sa naissance, de la langue la plus polie, de la littérature la plus riche du monde entier. Les beautés littéraires, les découvertes scientifiques, que cette langue vulgarise sans cesse, sont un puissant moyen de progrès rapide et de culture supérieure. Malheureusement, depuis un siècle, la littérature française sert de véhicule aux négations les plus funestes et aux fictions les plus corruptrices. La plupart des auteurs français modernes semblent se proposer de détruire l'édifice catholique élevé par leurs prédécesseurs, et que nous voulons continuer ; ils semblent avoir fait cette gageure, de persuader à l'univers que la femme, la femme de France surtout, dans toutes les classes, est d'ordinaire une femme infidèle ou une femme de mauvaise vie, que la grande préoccupation de l'homme est d'assouvir ses instincts charnels. Voilà comment les Français se racontent le plus souvent, eux qui se racontent sans cesse. En dehors des productions spécifiquement catholiques, destinées à la jeunesse pieuse, les histoires malédifiantes se rencontrent presque partout, même sous la plume des croyants. L'un de ceux-ci eut même, un jour, le courage de nous avertir que c'est là l'unique moyen d'arriver au succès en France. »

« Ces auteurs ont produit ce que l'on appelle justement la littérature ennemie de la famille, ce théâtre, ce

⁴ *Nos ennemis moraux*, par le P. Adélard Dugré, s. j.

⁵ *L'Action française*, février 1926.

roman, où la chute honteuse, l'infidélité conjugale, l'union libre, sont présentées comme choses ordinaires, où les gens vertueux et les époux honnêtes sont ridiculisés. Cette littérature pénètre chez nous. Si, dans les dernières années, quelques troupes d'acteurs ont consenti à émonder leurs programmes, d'autres n'eurent pas cette condescendance. L'insouciance même, ou le parti pris, avec lesquels on mêle presque toujours des pièces scandaleuses aux productions plus acceptables, montrent combien le sens moral est émoussé chez ces gens-là. Ils ne conçoivent pas que nous repoussions ce que l'on applaudit en France, ils ne comprennent pas que l'on se protège contre des contagieux qui ne se croient pas malades et qui contaminent tout sans s'en apercevoir. »

« Le théâtre licencieux, le roman suggestif, la chanson leste ne sont pas, Dieu merci, toute la littérature qui nous arrive de France. Ces oeuvres constituent même, et de beaucoup, la moindre portion de ce qui nous en est importé. Mais si nous laissons de côté les ouvrages destinés aux maisons d'éducation, au clergé, aux communautés religieuses, aux bibliothèques paroissiales, pour rechercher ce qui attire nos lecteurs de profession libérale, nos lectrices de la société mondaine, nos employées de bureaux et de magasins, nous devons reconnaître que les descriptions troublantes, les romans au titre provocateur sont, chez nous comme en France, les préférés de la clientèle. Nous ne manquons même pas d'arrière-boutiques où se distribuent aux clients de choix les livres obscènes et les portraits de nudités. »

* * *

Nous sommes donc nous-mêmes coupables, de l'avis de notre enquêteur de février 1926. C'est aussi notre

avis. Et s'il est bon de connaître les forces extérieures qui agissent contre nous, il faut aussi mettre en lumière toutes les causes intimes du mal moral que nous voulons détruire.

« On ne comprendrait rien à l'évolution intellectuelle des Canadiens français, écrivit encore le P. Adélard Dugré, si on n'étudiait d'abord l'histoire du journalisme chez eux... Dans les pays d'Europe... le journal trouva le livre en possession; chez nous le livre français achevait de disparaître quand parut le premier journal. » « Le grand danger pour notre peuple vient du journal à sensation... Quand la matière manque pour les récits de meurtre, (il) fait revivre ceux qu'on allait oublier, ou donne aux faits les plus inoffensifs de beaux titres attrayants: « Est-ce un crime? » « Serait-ce un meurtre? » « Encore un scandale! » « Nouvel exploit de tel bandit. »

S. G. Mgr Gauthier a pourtant donné une direction claire aux journalistes catholiques. Le *jaunisme* n'en continue pas moins, faussant les consciences, abrutissant les esprits, détruisant le sens moral et le sentiment patriotique. Devant cette oeuvre de mort, qui n'est qu'un métier entre les mains de quelques hommes, M. Ferdinand Bélanger exprima, ici même, son étonnement devant le spectacle des honnêtes gens qui la tolèrent, et, bien plus, la maintiennent directement par le choix de leur journal quotidien.⁶

* * *

Le principal remède à proposer est celui que prescrivait notre éminent collaborateur de 1926. « Il est plus

⁶ *La mauvaise presse*, juillet 1924.

facile, écrivait-il encore, de constater les maladies morales d'un groupe et d'en indiquer les causes que de les guérir. Les remèdes eux-mêmes sont faciles à trouver; l'embarras est de les faire accepter. Le grand antidote, comme le grand préservatif, contre l'immoralité, sera toujours la pratique sincère de la religion. C'est donc de ce côté qu'il faut faire porter l'effort. L'on n'y manque pas. Depuis vingt ans, toutes sortes d'oeuvres et de publications pieuses, notamment les retraites fermées et les associations catholiques, ont beaucoup fait pour rendre notre christianisme plus conscient et plus logique, pour répandre l'instruction religieuse, parmi les laïques. C'est là ce qui presse le plus. Selon le mot d'un juriste français, « nous souffrons d'un grand mal, qui est le manque d'équilibre entre nos connaissances religieuses et les autres. »⁷ Avec une mentalité de licencié, ajoute-t-il, on n'a qu'une foi de charbonnier. Ce mal, qui sévit chez tous les peuples, tâchons de le réduire. La France, qui nous envoie tant de mauvais livres, en offre d'excellents à ceux qui veulent étudier leur religion. »⁸

Si la religion, ou plutôt le catholicisme, offre le premier et le principal remède, il se trouve, dans tout peuple, une autre force, capable de fournir à la collectivité un autre remède contre les agents de mort qui l'assailent. Ce remède c'est un patriotisme conscient qui voit le danger et qui prend les moyens de sauver la nation. Suivant le conseil de M. l'abbé Groulx, donné en 1923, à l'occasion du 24 juin, pour fortifier notre sens natio-

⁷ Cité dans le *Semeur*, janvier 1926, page 154.

⁸ *Nos ennemis moraux*, par le P. Adélarde Dugré, s. j., *Action française*, février 1926.

nal il faut le débarrasser de ses deux principales entraves : l'esprit colonial et l'ignorance de notre histoire. La réflexion de J.-B. Say vient ici à l'esprit : « l'histoire n'est pas utile parce qu'on y lit le passé, mais parce qu'on y lit l'avenir. »

Et dans notre désir de vaincre le mal moral qui nous menace, rappelons-nous que des événements extérieurs, souvent difficiles à prévoir, sont quelquefois, dans l'ordre providentiel, les facteurs décisifs qui font aboutir ce que la patience, la ténacité et l'esprit de suite avaient longuement tramé.

Nous défendre contre toutes les corruptions, nous le devons d'abord à notre caractère de catholiques. La foi commande ici comme un impératif absolu. Nous serions indignes de notre baptême si nous allions ignorer le prix de notre âme. Les chefs, les dirigeants se doivent ici, et par l'obligation la plus catégorique, de défendre l'âme du petit peuple. Nous défendre contre le mal moral, nous le devons à la haute vocation de peuple apostolique dont la Providence nous a visiblement justifiée. Manquer à sa vocation, la trahir par négligence ou apostasie volontaire, doit être aussi grave pour un peuple que pour un individu. Nous devons enfin nous défendre par souci patriotique, par respect et amour pour l'oeuvre de nos pères, oeuvre magnifique de courage et de piété, et que nous ne pourrions discontinuer qu'en devenant le dernier des peuples.

Le maréchal Foch a écrit : « Victoire égale volonté ». Que cette simple formule soit nôtre devant nos ennemis moraux et devant nos ennemis tout court.

DEUX HEURES . . . AVEC
NÉRÉE BEAUCHEMIN

Nérée Beauchemin n'est pas un poète banal. Comme tous les artistes probes et consciencieux, il est modeste, effacé, tellement, que le public et certains lettrés ont mis son nom et sa personne en oubli. Cette quasi-indifférence est injuste et regrettable. Pour s'en rendre compte il n'est que d'aller passer quelques heures avec le délicat poète de la Patrie intime.

C'est ce que je viens de faire et j'invite à imiter mon geste, tous les amateurs de poésie sincère, lumineuse et profondément humaine. Qu'ils aillent, ces privilégiés, relancer dans son bureau de « médecin de campagne » à Yamachiche, l'aimable et affable auteur des « FLORAI-
SONS MATUTINALES. »

Nulle crainte de paraître importun ou indiscret. C'est le poète lui-même qui vous invite :

*« Si, d'aventure, vous portez
Vos pas vers ces lieux où ma muse
D'un rien s'amuse,
Ne fût-ce qu'une heure, arrêtez. »*

Et vous ne regretterez pas votre voyage ! — Dans son bureau modeste où, depuis près de 65 ans, il a exercé, sans la moindre interruption et avec un zèle absolu, l'admirable et méritoire profession de « médecin de campagne », le bon Docteur vous accueillera avec une fort aimable courtoisie. Vous vous sentirez à l'aise devant ce vieillard menu et alerte qui, avec une bonne grâce exquise, vous fera les honneurs de sa maison. Et quand votre hôte vous aura conduit dans un coin du salon discret, où s'alignent d'invitantes fauteuils et qu'il aura pris place

à vos côtés, causant déjà de son sujet favori, vous vous croirez presque dans un sanctuaire.

La tête expressive du poète vous séduira tout d'abord. Cette tête à peine ridée vous rappellera tout de suite, avec la moustache tombante qu'accentuent deux rides creusées en accent circonflexe au-dessus de la bouche malicieuse, la physionomie légendaire de Clémenceau, mais d'un Clémenceau pacifié, adouci. Car c'est bien ce qui vous frappera en premier lieu chez votre hôte : il est toute bonté, toute mansuétude et ceci vous le rendra très sympathique.

Vous penserez immédiatement à tout le bien qu'a dû faire autour de lui, pendant cinquante-quatre ans de pratique médicale assidue, ce praticien serviable et désintéressé, qui, en retour de ses services, de ses courses et de ses visites effectuées à toutes les heures et par tous les temps, n'a même pas, en plus d'un demi-siècle, recueilli au-delà de ce qu'il faut pour assurer une modeste aisance.

Mais le poète vous entretient déjà avec une chaleur communicative de tout ce qui, dans la vie, a enflammé son âme, et l'a en quelque sorte poussée impérieusement à chanter. Avec une fidélité de mémoire impressionnante, il fait un retour sur son passé. De ses études médicales à Québec, il a conservé des impressions nettes, originales, sur l'aspect de la ville, sur les scènes et les types les plus pittoresques de cette période captivante d'il y a soixante ans.

Ce séjour du poète dans la vieille Capitale a eu sur sa vocation d'écrivain une influence considérable. Le jeune homme était, à ce moment, à l'âge où les enthousiasmes bouillonnent ; il avait de plus le précieux avantage de participer à la vie intellectuelle et sociale de la

ville la plus cultivée d'Amérique, et ce, à une époque d'activité littéraire intense. Aussi vous verrez avec reconnaissance émue et quelle précision de détails l'ancien étudiant rappelle les chers souvenirs de ces heures lointaines.

Une fois rendu dans la pittoresque campagne d'Yamachiche, le jeune médecin laissa s'épanouir librement ses riches qualités poétiques. Tout lui fut une occasion d'enrichir et de cultiver son sens inné de la beauté et de l'harmonie : ses longues promenades méditatives aux alentours du village, ses nombreuses sorties professionnelles dans la campagne et ses excursions dans la montagne prochaine. Il eut vite fait de se familiariser avec la physionomie variée et changeante de la nature canadienne et d'en fixer dans son âme les moindres traits, les plus infimes nuances.

Toutes les images que font surgir ces réminiscences défileront devant vous, colorées, vivantes et marquées de notations personnelles très justes. A voir, pendant ces évocations, le sang monter à ses joues et ses yeux s'illuminer, vous comprendrez avec quelle sincérité totale votre hôte est poète. L'homme qui vous parle ne saurait être un rimeur quelconque, à systèmes hermétiques et à formules vagues, mais un vrai poète, sincère, vibrant, qui a cherché son inspiration directement dans la vie et dans la nature, et qui, sans fausse exaltation, mais avec ferveur, a tenté d'exprimer en des vers ouvrés avec amour, un peu de la beauté dont son âme d'artiste était éprise. Beauchemin vous dira qu'il a puisé ses thèmes exclusivement dans l'observation réfléchie des hommes et des choses les plus familières et dans la méditation intérieure. Tout dans sa poésie lui vient donc de la nature, des êtres qui la peuplent, et de son âme !

L'âme de Beauchemin, vous la sentirez palpiter derrière le masque transparent du visage et dans la chaleur de la voix demeurée généreuse, bien qu'un peu assourdie par l'âge. Cette âme est restée fraîche, enthousiaste, pleine de feu et de spontanéité, et ce sont ces qualités enviables, jointes à un sens d'observation très subtil, qui ont permis au poète de réaliser l'oeuvre la plus personnelle et la plus sincère que nous ayons dans notre littérature. Même aux heures de plus intense production, Beauchemin a tenu par un louable souci de probité artistique, à s'abstenir de toute lecture un peu suivie, par crainte de subir des influences qui eussent, malgré lui, nui à son originalité. Beauchemin a peu tiré des livres. D'ailleurs sa bibliothèque n'est pas très considérable, et, sur ses rayons, les prosateurs ont une plus large place que les poètes.

Avec détachement et sympathie, votre vénérable interlocuteur vous parlera ensuite des divers poètes canadiens, des maîtres d'hier et de ceux de l'heure présente ; il appréciera leur art avec un goût large et sûr, sans la moindre mesquinerie. Tout au contraire, même pour ceux dont les formules d'art lui paraissent étranges, il n'aura que des mots bienveillants.

* * *

Mais, ce premier contact établi, il faudra demander à l'auteur des FLORAISSONS MATUTINALES de vous ouvrir les précieux cartables qui recèlent les trésors poétiques accumulés jalousement depuis une trentaine d'années. A pas feutrés et souples, il ira alors prendre dans un tiroir une épaisse liasse de feuillets aux bords jaunis et effrangés, et il la rapportera en la palpant religieusement. Puis, les doigts un peu nerveux feront tourner les pages couvertes d'une écriture ferme et élégante, parée

d'enjolivures aristocratiques. A travers les feuillets fanés, vous verrez des pages plus neuves, à l'encre fraîche, preuve que malgré ses 77 ans le poète n'a pas déposé sa lyre.

Mais la main fine s'est arrêtée, et, en souriant, le bon docteur vous demandera de lire la pièce qu'il vous tend. N'allez pas accepter, vous vous priveriez d'un complément de jouissance trop précieux. Priez plutôt le poète de lire lui-même.

Penché vers vous, le front d'une blancheur mate sous la toque de soie noire, il entamera d'une voix chantante, légèrement couverte, la lecture prestigieuse. Les doigts souples accompagneront la musique de la voix et souligneront de gestes menus et caressants, le rythme des vers.

PRIÈRE DU VIEILLARD

*Vers cet éternel lendemain,
Dieu des temps, c'est toi qui me pousse:
Dans la douceur de la secousse,
Je sens la douceur de ta main.
Comme un enfant, l'âme ravie,
Je m'abandonne à sa bonté,
Et je bénis la volonté
Qui prolonge encore ma vie.*

De temps à autre, un commentaire viendra préciser le sens d'un vocable ancien, ou justifier l'emploi de tel néologisme. On a quelquefois critiqué le vocabulaire de Beauchemin. Il faudrait y penser à deux fois et se dire que l'auteur est particulièrement méticuleux, qu'il a d'autre part un sens des nuances que l'on trouve assez rarement chez nous, et que, surtout, il pèse et scrute avec minutie tous les mots qu'il emploie. Il a sur ce point des scrupules de miniaturiste et c'est ce qui donne à certains de ses vers l'allure un peu maniérée qu'on leur reproche.

Au cours de sa lecture commentée, votre hôte éclairera

aussi d'explications historiques certaines allusions un peu obscures pour les profanes. Avec un bon rire d'enfant, il s'amusera de voir que vous ne connaissiez pas tel fait, telle coutume ancienne, telle croyance naïve de nos aïeules. Toutefois, comme s'il avait pu vous offenser par cet étalage, il s'empressera de vous faire observer qu'il remonte très haut dans le passé, ayant été élevé par une bonne grand'mère de l'ancien temps qui l'a initié à toutes les richesses savoureuses du vieux fonds des légendes et des coutumes populaires. Ce fonds inépuisable, le poète d'Yamachiche l'a largement exploité dans ses vers, et, pour les générations futures, ses pièces du terroir, augmentées d'un commentaire approprié, constitueront une riche source de renseignements sur notre folklore.

Et vous écouterez... Le poète continuera, en s'animant; les pièces succéderont aux pièces, toutes plus attachantes les unes que les autres. Vous entendrez avec joie et émotion: *Patrie intime*, *L'Erable*, *les Ormes*, *les Cerises*, *La Maison abandonnée*, *Le Baptême*, *La Confirmation*, *Papineau*... et que sais-je encore? Vous n'oserez plus l'interrompre, pris comme lui au charme de ces vers harmonieux et colorés.

PATRIE INTIME

*Je me suis fait une raison
De me plier à la mesure
Du petit cercle d'horizon
Qu'un coin de ciel natal azure.*

*Mon rêve n'a jamais quitté
Le cloître obscur de la demeure
Où, dans le devoir, j'ai goûté
Toute la paix intérieure.*

*Et mon amour le plus pieux
Et ma fête la plus fleurie,
Est d'avoir toujours sous les yeux
Le visage de ma patrie.*

LE BER

*Aux angles du salon fermé
Le mobilier poudreux se fane ;
Mais dans l'alcôve paysanne,
Le ber ancien n'a pas chômé..*

*Et le toit natal, chaque jour,
Bénit la race triomphante
Dont la suite immortelle enfante
La vertu, la force, l'amour.*

.....

L'ÉRABLE

*L'érable symbolise bien
La surnaturelle endurance,
De cette âpre race de France
Qui pousse en plein sol canadien ;*

*Robuste et féconde nourrice
Dont le flanc, tant de fois blessé,
Des rudes coups d'un fier passé
Porte l'illustre cicatrice.*

Vous serez totalement conquis par ces poèmes rustiques, évoquant surtout des objets familiers, les auréolant d'une lumière qui les transforme, les animant et leur donnant âme et vie. Si vous paraissiez vous étonner qu'il ait peu traité les *grands* sujets habituels de la poésie, il vous dira que le poète est créateur, et que créer, c'est faire quelque chose de rien... ou presque rien!

Et la voix aux intonations adoucies, psalmodiantes, poursuivra la lecture magique, scandée par le tic-tac monotone de l'horloge dont vous aurez oublié la marche impérieuse et les exigences.

VENI CREATOR

*Devant l'autel dont l'auréole
Illumine tout le Saint Lieu,
Par le geste et par la parole,
L'Evêque appelle l'Esprit-Dieu.*

*Tel, en mer, parmi les étoiles,
Le navigateur, à l'avant
De sa barque blanche de voiles,
Chante pour appeler le vent.*

*Crosse au poing, debout, à voix haute,
Drapé de pourpre et mitré d'or,
Comme au jour de la Pentecôte,
L'évêque appelle, appelle encor..*

Puis, les jeunes confirmées,

*Repliant sur leurs tempes ointes
Les plis du voile nuptial,
Les yeux mouillés et les mains jointes
Epanchent leur coeur lilial.*

L'AÏEULE EN PRIÈRE

*La Sainte femme a l'air presque immatériel
Et nous nous demandons si l'auréole blanche,
Dont l'âge a couronné la tête qui se penche,
N'est pas quelque reflet anticipé du ciel.*

* * *

Soudain, vous découvrirez que l'heure est venue de partir. Comme moi, alors, vous aurez de la peine à vous arracher à l'ensorcellement de cette intimité poétique.

Vous reprocherez au poète, avec une respectueuse sévérité, d'avoir gardé si longtemps dans le secret de ses tiroirs des centaines de pièces, restées presque toutes inédites, et que le public canadien a le droit de réclamer à titre de compensation pour tant d'autres oeuvres informes et mal mûries qu'on lui sert. Et l'espérance que vous aurez contribué à mettre fin aux hésitations injustifiées du poète et à précipiter peut-être la publication des oeuvres qu'il garde trop jalousement dans l'ombre de son cabinet, vous fera repartir l'âme légère et satisfaite.

Albert TESSIER, Ptre.

LE BIENHEUREUX ANDRÉ GRASSET DE SAINT-SAUVEUR ET SA FAMILLE

André Grasset de Saint-Sauveur, le père, naquit à Saint-Pierre de Montpellier, le 20 décembre 1720, de Jean Grasset, capitaine, et de Louise Roussel. Fils de noble famille, il fit ses études et fut reçu avocat.¹ A 27 ans, il est secrétaire-général des Colonies. En août 1749, il débarque à Québec, en qualité de secrétaire de M. de la Jonquière, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France.

Celui-ci lui confie la rédaction de ses travaux et mémoires; le fait nommer membre du Conseil-Souverain, le 1er mai 1750; le charge aussi, — tâche pénible, — de mettre de l'ordre dans les archives du gouvernement. Le secrétaire prend ainsi connaissance de toutes les affaires du pays.²

Après la mort de Jonquière, arrivée à Québec le 17 mars 1752, M. Grasset va s'établir à Montréal. Dès le 1er août de la même année, il apparaît comme secrétaire du gouverneur de Montréal, M. de Vaudreuil, et le 10 juillet 1755, il sera continué dans cet office par le même Vaudreuil quand celui-ci prendra le gouvernement de tout le Canada.

Cette charge n'était pas à ce point absorbante qu'elle l'empêchât de faire autre chose. Dès le début de son établissement à Montréal, il loge chez un négociant de la

¹ Archives Publiques du Canada, Correspondance générale, vol. 93.

² Ces archives furent plus tard incendiées.

rue Saint-Paul, le Sr de Couagne, et agit comme procureur d'un vigneron de France, du nom de Bouquet; le 19 juin 1753, il entre en société avec Joseph Douaire de Bondy, pour faire le commerce.

Entre temps, il a fondé une famille. Le 2 octobre 1752, en effet, il a épousé Marie-Anne Nolan de la Marque, fille de Charles Nolan et de Marie-Anne Le Gardeur de Saint-Pierre. Elle lui donna deux filles, Marie-Josephite, née le 23 août 1753 et morte le 27 du même mois; et Marie-Anne, née le 16 août 1754.³ L'année suivante, le 18 octobre, Mme Grasset de Saint-Sauveur décédait.

Veuf pour quelques mois, M. Grasset continua son commerce. Il lui donna bientôt un nouvel essor, grâce à un riche mariage que lui procura M. de Vaudreuil. Le 3 juillet 1756, il épousait en secondes noces Marie-Josephite Quesnel-Fonblanche, fille de Jacques, gros marchand de la Place du Marché, et de Marie-Anne Franquelin.⁴ La nouvelle Madame de Saint-Sauveur était une personne active et entreprenante. Depuis plusieurs années déjà elle faisait fructifier pour son compte un petit capital de plus de 22,000 liv. que lui avait cédé son père. Après son mariage, aidée de deux commis, elle continuera de gérer le magasin pendant les absences de son mari. Celui-ci, au cours des années 1756, s'associera à Pierre Revol, négociant de Québec, pour l'exploitation du poste de Gaspé.⁵ En 1757, 1758 et 1759, il obtiendra

³ Un enfant du nom de Etienne Saint-Sauveur, mort le 7 février 1755, âgé de 2 mois, en nourrice à la Longue-Pointe, ne peut pas, semble-t-il, être un fils de cette mère. D'ailleurs, son nom n'apparaît pas aux registres de Notre-Dame.

⁴ Jacques Quesnel-Fonblanche avait épousé Marie-Anne Franquelin, à Québec, en 1730.

⁵ Il formera aussi société avec M. de Repentigny pour faire le commerce à la Belle-Rivière.

des congés de traite, et malgré les dangers de toutes sortes, portera des marchandises aux tribus du Détroit, de Michillimakinac et des Illinois, qui en avaient un besoin extrême. Après la Conquête et le traité de Paris, il essaiera, pour le compte du Roi, d'acheter à bas prix les billets de monnaie et les lettres de change, qui passaient entre les mains avides des Anglais.

La belle fortune qu'il s'acquit par son négoce lui fit des ennemis, contre qui il n'aura pas trop pour se défendre, des hautes amitiés que lui mérita sa longue secrétairerie. Cependant au moyen des documents que nous possédons, il est difficile de se faire une idée juste du personnage : les textes se contredisent.

Montcalm ne l'aimait pas. Dans son *Journal*, il le traite d'*ignorant* et l'accuse de vouloir tirer un million de certaines marchandises achetées pour cent cinquante milles. Le *Mémoire du Sieur de C...* n'est pas plus indulgent. « M. de la Jonquière, écrit l'auteur, se fia trop, ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même, à un secrétaire nommé Saint-Sauveur. (Ce qui n'empêcha pas ce Gouverneur de mettre dans son testament : « Veut que M. de Saint-Sauveur, son secrétaire, soit nourri et logé audit château (Saint-Louis) pendant trois mois, s'il le juge à propos. »⁶ Car cet homme, sans honneur et sans sentiment, employait tous les moyens, licites ou non, pour faire fortune. Il demanda à son maître la permission exclusive de faire vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, ce qu'il obtint. Dès ce moment il s'attira la haine publique, ainsi que son maître, que l'on disait être de moitié dans ce trafic. » Le même mémoire ajoute ailleurs : «... J'ai eu le plaisir d'ouïr dire de ce dernier (Saint-Sau-

⁶ Cette parenthèse n'est pas du Sieur de C...

veur), en 1759, par M. Murray, gouverneur anglais, à Québec, qu'il désirerait que cet homme pût lui tomber en main... que c'était un traître à son maître, qu'il avait abusé de la confiance qu'il lui avait donnée, qu'on ne voyait en lui que friponnerie, que commerce illicite, etc. »

Le Sieur de C... qui avait peu d'amis, n'était pas sympathique à M. Grasset de Saint-Sauveur. En revanche, tous les témoignages des Marquis de Vaudreuil sont excellents.

Préoccupé, en 1759, de diminuer les dépenses de la Colonie, il demanda la place d'*Inspecteur des Magazins du Roy* pour son secrétaire. « Je conviens que le Sr. Saint-Sauveur sera le premier sujet à qui Sa Majesté ait accordé un semblable brevet, mais il est aussi vrai qu'il est très en état de s'en acquitter avec distinction, et par les sentiments que je lui connais et par les lumières et l'expérience qu'il s'est acquises depuis dix années, qu'il a presque été entièrement occupé des affaires du gouvernement. J'ajoute que je suis si certain de la probité du dit Saint-Sauveur que je vous réponds de la fidélité de son administration. Sa bonne conduite lui a acquis ma confiance et je pourrai m'en rapporter aux comptes qu'il me rendra de toutes choses et aux opérations dont je le chargerai plus que je ne pourrais le faire à toute autre personne... »⁷ Le 30 novembre 1765, Vaudreuil témoignera encore en faveur de son ancien secrétaire, disant qu'il s'est distingué dans l'expédition d'affaires graves; qu'il avait mis beaucoup de délicatesse et d'activité à l'avertir des pièges de gens en place; qu'il lui avait sans cesse manifesté de l'attachement, du zèle, de la fidélité et du

⁷ Archives publiques du Canada. — Correspondance générale, vol. 104.

désintéressement ; et que si, lui, le Gouverneur, avait demandé pour M. de Saint-Sauveur la place d'Inspecteur Général des magasins du Roy, c'était en considération de ses lumières, de son intégrité et de sa vigilance.

Le Marquis de Lévis ne parle pas autrement. « Depuis mon arrivée en Canada en 1756, jusqu'à mon départ en 1760, le Sr. St-Sauveur a toujours été chargé de l'expédition de toutes les affaires du Gouvernement Général sans exception. » Et l'ancien commandant des troupes ajoute que le secrétaire portait partout son zèle et son activité.

Enfin Bougainville témoigne dans les mêmes termes.

Ces chefs ont-ils cédé aux importunités d'un homme qui, ayant besoin de recommandations, les aurait fatigués de ses instances ? Il ne semble pas. A la date où ils parlaient, ils furent plutôt portés à dire la vérité avec circonspection.

Ne nous étonnons pas cependant que M. de Saint-Sauveur ait été en lutte à la malveillance. Mêlé nécessairement, par sa situation de secrétaire et par son négoce, à ce petit monde scandaleux qui évoluait autour de Bigot, il est tout naturel qu'on l'ait soupçonné d'avoir dilapidé le trésor.⁸ Il avait en outre la réputation de posséder une grande fortune. Le Sieur de C... croit même qu'il jouit de plus de douze cent mille livres. Cela est faux : après qu'il eût réalisé tous ses biens et ceux de son beau-père, sa fortune ne s'élevait qu'à 317,202 livres de papiers, dont il explique d'ailleurs la provenance d'une manière satisfaisante.

* * *

⁸ Il est à remarquer que Joseph Marmette, dans ses études sur le temps de Bigot, où il nomme ceux qui s'amusaient en compagnie de l'Intendant, ne signale ni M. ni Mme de S. Sauveur.

Marie-Josephte Quesnel-Fonblanche, en bonne Canadienne⁹, donna à son mari, cinq fils, qui tous naquirent dans la maison de la Place du Marché.

Le premier, né le 15 avril 1757, reçut le nom de Jacques: il eut pour parrain son grand-père maternel et pour marraine Mme Marie-Catherine Grandmesnil Deschambault.

Un an plus tard, le 3 avril 1758, vint au monde notre Bienheureux, baptisé *André*, par M. Jollivet, plus tard curé de Notre-Dame. Son parrain fut Michel Péan, écuyer, seigneur de Lavaudière, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, capitaine aide-major du Gouvernement de Québec, et sa marraine Mme Martel, née Agathe Baudouin, dont le mari était ordonnateur à Montréal.

Le 14 septembre 1759, naquit *Ange-François*, qui eut pour parrain M. le Mercier,¹⁰ chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et commandant du corps royal d'artillerie, et pour marraine Mme Péan, née Angélique de Meloizes.

Le 26 janvier 1760, naissance d'un *second André*¹¹: parrain, le Sieur Etienne Nivard Saint-Dizier; marraine, Mme Jacques Hervieux, née Jeanne Quesnel-Fonblanche.

Enfin le 28 février 1762, est né *Joseph*, dont le parrain fut Jacques Hervieux et la marraine Marie-Josephe Cauchois.

Telle fut la famille de M. Grasset. Il n'était pas inutile de donner ici la liste des parrainages: elle fournit de précieuses indications sur la société qu'il fréquentait.

⁹ Mgr G. Forbes, évêque de Joliette, descendant des Quesnel, a étudié les « ancêtres canadiens du B. André Grasset, martyr. »

¹⁰ Montcalm l'appelle « l'empirique Mercier ».

¹¹ On a d'autres exemples de deux fils portant le même nom dans la même famille: ainsi deux frères du S. Curé d'Ars se nommaient *François*.

De ces cinq fils, nous savons que quatre vivaient encore lorsque la famille quitta Montréal en 1764, l'aîné Jacques, les deux André, que l'on peut retracer dans la suite, et un quatrième, qui est probablement Joseph.¹²

Très observé par les Anglais qui connaissaient ses états de service et auraient voulu se l'attacher; soupçonné par eux de détourner au profit de la France les lettres de change et le papier de monnaie qu'ils comptaient se faire payer sans réduction; obligé de loger chez lui une douzaine de Grenadiers qui ne manquaient pas d'exigences, M. de Saint-Sauveur se décida au départ. Resté d'ailleurs très attaché à sa patrie, il avait naguère écrit au Marquis de Vaudreuil: « Je persiste toujours dans ma résolution de repasser en France, si le pays n'est pas rendu. J'aimerais mieux que la mer fût mon tombeau que de faillir aux sentiments dont je suis animé. »

Il vendit donc la maison de son beau-père, paya ses dettes et descendit à Québec, où on le trouve encore le 31 octobre 1764. Il était accompagné de M. Quesnel, alors âgé de 83 ans; de sa femme, sur le point de donner naissance à un nouvel enfant¹³; de sa fille Marie-Anne et de ses fils. L'embarquement se fit en novembre. La traversé fut rude. Les voyageurs essayèrent une tempête de 60 heures. Ils arrivèrent néanmoins sains et saufs à Calais, le 9 décembre 1764.

* * *

Après la perte de la Nouvelle-France, une commission,

¹² Dans le mémoire au Duc de Praslin on trouve l'âge des enfants à leur départ du Canada.

¹³ Serait-ce ce Bernard Grasset de S. Sauveur qui devait dit-on, périr lui aussi, aux Carmes, en 1792? — On sait que sur certaines listes des Martyrs de Septembre, le nom de Grasset paraît deux fois...

présidée par M. de Sartine, et composée de vingt-sept juges, fut chargée d'enquêter sur les « monopoles, abus, vexations et prévarications commis au Canada. » Cinquante-cinq accusés, choisis parmi les membres de l'administration de la Colonie, durent comparaître. L'instruction dura quinze mois et le jugement ne fut rendu que le 12 décembre 1763. M. de Saint-Sauveur étant absent fut considéré comme contumace.¹⁴

Il n'était pas sans le savoir. Ainsi, après avoir établi sa famille, tant bien que mal, à Calais, grâce au Sr Porquet, commissaire de la marine, qui lui avança l'argent nécessaire¹⁵, il alla se constituer prisonnier à Paris.

Avec cinq autres contumaces, il fut interné à la Bastille, en avril 1765. Ses avocats préparèrent un « Mémoire pour le sieur André Grasset de Saint-Sauveur, ci-devant secrétaire-général au gouvernement du Canada, Nouvelle-France, etc, contre le procureur-général de la Commission du Canada. » Il semble bien qu'il eut comme principal accusateur le Sr. Cadet, ci-devant munitionnaire du Détroit, « qui croyait se ménager sa grâce en multipliant les coupables. » Cadet devait se rappeler que M. de Saint-Sauveur avait conseillé, en 1760, au Marquis de Vaudreuil, de refuser son *visa* à certains états de fournitures venus du Détroit. Quoi qu'il en soit, l'ancien secrétaire dut se défendre contre trois chefs d'accusation portés par le munitionnaire, dont il prouva la fausseté

¹⁴ Nous ne sommes pas prêts à employer ici les termes du *Bulletin des Recherches historiques*, vol. XXI, No 8, p. 246: « M. de S. Sauveur avait cru prudent de ne pas retourner en France... Lorsqu'il vit que ceux qui avaient prévariqué s'en tiraient après tout à assez bon marché, il se décida à aller jouir de ses rentes en France. »

¹⁵ Il laissait sa famille avec, pour toute fortune, « les trois quarts de 50 louis. »

par les contradictions qu'ils recélaient et par les témoignages écrits du Marquis de Vaudreuil. Néanmoins, à cause d'un caprice de procédure, les *Commissaires pour la liquidation des dettes du Canada* ne purent que le mettre « hors de cour ». Son honneur de gentilhomme fut très affecté de cette demi-réhabilitation.

Il retourna alors à Calais et y entreprit un petit commerce, grâce aux fonds que lui prêtèrent les banquiers parisiens Bouffé et Dangirard. Sa fille est auprès de lui, au couvent de ville, et ses quatre fils, au collège Sainte-Barbe, à Paris. Il n'est pas encore, cependant, au bout de ses ennuis. Un procès qu'il perdra devant les Consuls de Paris, contre la maison La Métie, Laruillière et Cie, de Bordeaux, lui cause beaucoup d'inquiétude. De plus ses lettres de change, reconnues par les *Commissaires*, ne lui ont pas encore été payées. Il commence donc les démarches pour toucher sans réduction les 317,202 livres (ou francs) de papier du Canada dont il est porteur. Son beau-père, sa femme et lui se rendent à Paris, à ce sujet, en 1766. Il fait rédiger un second « Mémoire à Monseigneur le Duc de Praslin, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine », où il justifie sa fortune (patrimoniaire et commerciale), se disculpe encore une fois des accusations portées contre lui, apporte des preuves de son patriotisme et demande qu'on le récompense des loyaux services qu'il a rendus.

Il est fort peu probable que M. Grasset obtînt tout ce qu'il demandait. Mais il comptait, en France, trop d'amis influents pour que sa situation gênée se prolongât indéfiniment. En 1772, en effet, nous le trouvons consul de France, à Trieste; en 1780, il occupe un poste semblable dans les Iles Vénitiennes. Il ne rentrera à

Paris qu'en 1789, après cinquante années de carrière, au début de la Révolution. Elle lui fut funeste. Il mourut, sans doute ruinée, en 1794, à l'Hospice des Incurables.¹⁶

Mme Grasset, qui lui survécut quelque temps, s'éteignit misérablement¹⁷ loin de ses fils, dans un grenier. Triste fin pour cette vaillante Canadienne, *mère d'un martyr*, et qui fut, elle aussi, victime de la Révolution. Combien de nobles familles s'effondrèrent ainsi au cours de la tourmente !

* * *

On ne sait ce que devint la fille de M. Grasset de Saint-Sauveur, que nous avons laissée en 1766 au couvent de Calais. Joseph, le plus jeune des garçons, n'a pas davantage fait parler de lui. Mais Jacques l'aîné et les deux André sont devenus presque célèbres.

Jacques avait 15 ans lorsque son père fut nommé consul à Trieste. Ses études terminées, il entra, lui aussi, dans la carrière diplomatique, et fut, jusqu'en 1793, vice-consul en Hongrie puis dans le Levant. Revenu en France pendant la Révolution, il exerça de 1796 à 1801, — car il fallait bien vivre, — le rôle de *mystificateur*, faisant des tours de cartes et d'escamotage. Ce métier lui apporta surtout des dettes et pour échapper aux créanciers, il partit pour les colonies avec une troupe de comédiens, dont il était le directeur. Le succès ne vint pas et il dut retourner à Paris où il se fit homme de lettres ou compilateur. Il mourut le 3 mai 1810, laissant une vingtaine d'ouvrages, dont quelques-unes en plu-

¹⁶ Biographie des contemporains, par Rabb.

¹⁷ On ne sait d'une manière certaine, si elle mourut avant ou après son mari.

sieurs volumes, traitant de voyages, de cosmographie, de costume, de botanique, d'histoire et de roman.¹⁸

Son frère André, le second du nom, né le 26 janvier 1761, fut plus remarquable. A vingt ans il entra dans la carrière des consulats, devint chancelier de son père dans les Iles Vénitiennes, lui fut adjoint comme vice-consul en 1787, et lui succéda en 1789. Ses mémoires au ministre de la Marine et à la chambre de commerce de Marseille déterminèrent la fondation de deux établissements à Zante et à Prevesa. Il sauva les comptoirs français de Patras contre le pillage; lutta avec dévouement contre la peste qui ravagea Zante pendant une année; protégea les navires français contre les pirates de l'Adriatique et de l'Archipel, à qui, le 12 juin 1792, il coula quatre bâtiments. Le ministre de la Marine Monge le félicita et lui promit une promotion, que les événements différèrent indéfiniment. C'est à cette époque qu'il perdit son frère massacré aux Carmes, son père et sa mère. Demeuré au poste, vivant de privations, il refusa les offres des Russes et des Anglais. Quand Bonaparte entra à Venise, M. André Grasset lui exposa l'importance de posséder ces îles; les îles une fois annexées,

¹⁸ Liste de ses ouvrages: 1o Costumes civils actuels de tous les peuples connus, 1784, 4 vol. in-4. — 2o Tableaux de la Fable représentés par figure, 1785, 1 vol. in-4. — 3o Tableau cosmographique de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, avec histoire générale et détaillée des peuples sauvages. — 4o L'Antique Rome (costumes, moeurs, etc.). — 5o Encyclopédie des voyages, etc., 5 vol. in 4. — 6o Les amours du fameux comte de Bonneval. — 7o Le Sérail. — 8. Fastes du peuple français. — 9o Waréjulo et Zelmire. — 10o Costumes des représentants, etc., 1796. — 11o Les trois manuels. — 12o Les amours d'Alexandre, etc. — 13o Description des peuples d'Europe. — 14o Description des principaux peuples d'Asie. — 15o Esprit des Ana, etc. — 16o Voyages pittoresques dans les quatre parties du monde. — 17o Les archives de l'honneur. — 18o Plantes usuelles indigènes et exotiques. — 19o Muséum de la Jeunesse.

il fournit aux généraux les renseignements les plus précis. Revenu à Paris en 1797, il remit à l'amiral Bruix, ministre de la marine, un mémoire sur l'île de Corfou; publia son voyage aux Iles Vénitiennes; puis rentra dans la carrière consulaire. En 1801, on le retrouve commissaire des relations extérieures à Mahon; en 1810, on le charge d'une mission diplomatique à Lubeck; de 1811 à 1814, il réside à Kiel, comme vice-consul. Cette dernière année, il se retire avec le titre et le traitement de consul des Iles Baléares. A la retraite en 1817, il s'établit alors à Sezanne (Marne), où il vivait encore en 1829.

Outre son ouvrage sur les *Iles Vénitiennes*, il avait livré au public une autre relation de voyage aux *Iles Baléares et Pithuises*. Il composa aussi une *Description de tous les ports et mouillages du golfe Adriatique*, etc, grand-in-folio, avec 90 plans à vol d'oiseau, dont on vantait l'exactitude; et présenta au Gouvernement plusieurs précieux mémoires.

* * *

Quand M. Grasset père, devint consul à Trieste, il abandonna son commerce, — peut-être même l'avait-il déjà fait, — et établit sa famille à Sens ou aux alentours. On sait qu'un des fils de Varin, l'ami de l'intendant Bigot, fut chanoine de la cathédrale de cette ville. Il se peut qu'une amitié nouée au Canada ait entraîné les Grasset dans cette antique cité. A l'époque où la famille y arriva, c'est le cardinal Paul d'Albret de Luynes qui en était archevêque (1753-1788), et très probablement notre Bienheureux reçut de lui tous les Ordres. Il vécut ensuite, de 1788 à son départ de Sens, dans le voisinage du nouvel archevêque, le cardinal Etienne-Charles de Loménie de Brienne.

Entré assez tôt dans la carrière ecclésiastique, André Grasset est nommé, à 21 ans, le 28 août 1779, chapelain de la chapelle Saint-Eutrope, en la Métropole de Sens. Il n'était alors que *clericus Senonensis* et n'était pas encore prêtre. Cette chapelle Saint-Eutrope fut démolie et reconstruite sans doute au même endroit en style roman, vers 1850, par Viollet-le-Duc.

Deux ans plus tard, le 20 mars 1781, André Grasset, *diaconus diocesis Senonensis*, diacre du diocèse de Sens, est fait chanoine de Saint-Pierre, à titre « de domicile de ses parents et bienfaiteurs. » Il ne s'agit pas de l'église Saint-Pierre, située à Sens même, mais bien d'un autel Saint-Pierre, en marbre rose, que l'on peut voir encore, derrière l'autel majeur de la cathédrale.

Enfin, le 9 septembre 1783, on pourvoit le chanoine Grasset d'un autre canonicat, sans doute, plus important, celui du *Trésor* de la Métropole. Sens étant un des plus vieux sièges épiscopaux de France, son trésor fut toujours un des plus riches et un des plus célèbres du pays. Même dilapidé par la Révolution, il est encore très beau. En 1783, deux chanoines en étaient constitués les gardiens. M. André Grasset possédait ce bénéfice quand éclata la Révolution.

On connaît la succession des événements, en cette époque troublée. Les finances de la France étant en mauvais état, Louis XVI se décida à convoquer les Etats Généraux. Ils se réunirent en effet, le 5 mai 1789. Résolu à triompher du clergé et de la noblesse, qui s'opposaient à ses réformes, le Tiers Etat déclara le 17 juin qu'il formait une *Assemblée Nationale*. Celle-ci voulut voter une constitution. Le roi, d'abord irrité, finit par céder, et le 27 juin, les trois ordres réunis s'appelèrent *Assemblée Nationale Constituante*. Au milieu de l'agitation po-

pulaire, cette Constituante divisa la France en départements, réorganisa l'impôt et le personnel judiciaire. Elle afficha la prétention d'identifier les diocèses aux départements et de *faire élire les évêques et les curés comme les députés et les juges*. Cela se passait en juillet 1790. Les catholiques ayant résisté, l'Assemblée exigea de tous les ecclésiastiques, le 27 novembre, le serment à cette constitution. La grande majorité des prêtres s'y refusa; et sur 132 évêques, quatre seulement fléchirent. Après ce beau travail, la Constituante se sépara le 30 septembre 1791. L'Assemblée Législative, qui lui succéda, vota à son tour, en novembre, un décret sommant les prêtres réfractaires de prêter le serment à la *Constitution civile* du clergé. Après avoir emprisonné le roi en août 1792, elle convoqua une *Convention* pour le 21 septembre. En attendant, la *Commune* de Paris régnait. Lorsqu'on apprit que l'ennemi menaçait le sol français, Marat profita de l'émotion populaire pour terroriser les royalistes, et poussa des exaltés à massacrer les prêtres et les suspects retenus dans les prisons de Paris.

André Grasset de Saint-Sauveur, après la suppression des Chapitres par la Constituante, avait quitté Sens, et avec un certain nombre de ses confrères, s'était rendu dans la capitale. Il demanda l'hospitalité aux Pères Eudistes, rue des Postes. Il est permis de croire qu'il aurait pu vivre à Paris avec son père et sa mère et échapper ainsi aux assassins. Il préféra la société des prêtres: ceux-ci, en août 1792, pouvaient être une soixantaine, aux Tourettes. Ces ecclésiastiques s'étaient organisé une vie pieuse et silencieuse, attendant que les troubles s'apaisent, envisageant avec calme les pires extrémités. Un jour, on vient les chercher pour les joindre aux prisonniers du couvent des Carmes. Bientôt les rumeurs se

font de plus en plus menaçantes. La mort approche sans aucun doute : tous ces prêtres se préparent à la recevoir par la prière et la confession.

Enfin le dimanche deux septembre, à 2 heures de l'après-midi, le tocsin sonne. Dans l'église Saint-Sulpice, qui est à deux pas, on a proclamé que « tous ceux qui sont détenus aux Carmes sont coupables. » Aussitôt la bande des Marseillais et celle de Maillard, armées de fusils, de piques et de bâtons, se ruent sur le couvent. Elles pénètrent dans le jardin et font la chasse aux prêtres, les tuant à bout portant. Au milieu du carnage, un souci de légalité s'empare de Maillard. Il organise sur-le-champ un tribunal, devant lequel une centaine de survivants doivent comparaître « Avez-vous prêté le serment ? », leur demande-t-on. — « Non, répond chaque confesseur de la foi, ma conscience me le défend. » (La Constitution civile du clergé était en effet schismatique). Un geste du juge ; deux misérables s'emparent du réfractaire, le poussent vers la porte du couvent, et le lancent au bas d'un petit perron qui donne dans le jardin ; des baïonnettes, des sabres, des piques le reçoivent, et s'acharment sur lui jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir. Quand la tuerie fut terminée, faute de victimes, on dispersa les cadavres dans des fosses, aux quatre coins de la ville, et dans un puits, au bout du jardin.

Ainsi moururent trois évêques, et cent quatre-vingt huit prêtres, parmi lesquels André Grasset de Saint-Sauveur. Le pape Pie VI, qui avait protesté contre les décrets de l'Assemblée Législative, fut le premier à célébrer l'héroïsme de ce *choeur de martyrs*. Mais il fallut attendre plus de cent ans (le 14 mars 1901) avant de commencer à instruire la cause de ces héros. Pie XI vient de les béatifier, le 17 octobre 1926.

Bien des Canadiens, voyageurs ou étudiants de l'Institut Catholique de Paris, se sont sentis émus, en lisant sur les plaques de marbre de l'ossuaire, dans la crypte de l'église des Carmes, le nom d'un compatriote.¹⁹ Dorénavant le nom du Bienheureux *André de Montréal*²⁰ sera inscrit dans toutes les églises, non seulement de notre ville, mais du Canada entier; et nous l'invoquerons afin de conserver cet attachement au Saint-Siège qui a toujours été une caractéristique de notre peuple.

Le Montréal que connut, pendant six années, notre Bienheureux, était une bien petite ville. Elle était comme emprisonnée dans ses murs. Ceux-ci bordaient le fleuve, tournaient à angle droit dans la rue qui porte maintenant le nom de McGill, tournaient encore pour suivre la rivière Saint-Pierre, qui coule sous la rue Craig, et aboutissaient à la citadelle du temps, où se dresse de nos jours la gare Viger. Les maisons de pierre, le long des rues étroites, n'avaient qu'un étage, avec des contrevents de fer, sous un toit pointu en tôle. Ici et là, un couvent, une belle maison. C'était d'abord, rue Notre-Dame, à l'ouest, le monastère des Récollets; puis le vieux Séminaire bâti en 1680, et la *Paroisse*, placée avec son clocher, au beau milieu de la rue; puis le couvent de la Congrégation Notre-Dame; puis les Jésuites, en bordure de notre Champ-de-Mars; puis le Château de Ramezay. En revenant par la rue Saint-Paul, on apercevait presque à l'extrémité, les ruines de la vénérable chapelle de Bonsecours; tout à côté, le palais de l'Intendance; à

¹⁹ On lui donne le titre de *Quebecensis*, qui est le nom de son diocèse d'origine. A cette époque, Québec était le seul diocèse du Canada. Au témoignage récent d'un voyageur, on lirait sur la plaque: «*Canonicus ad altare S. Magdalene in Eccles. Senonen.*» Cet autel de Sainte-Madeleine ne semble plus exister.

²⁰ C'est le beau nom suggéré par M. l'abbé Langevin-Lacroix.

quelques pas plus loin, le Château de Vaudreuil, qui allait bientôt devenir (1773) le premier collège de Montréal; ensuite, c'était l'Hôtel-Dieu, angle Saint-Joseph; puis, en face de la Place du Marché, le premier Séminaire qu'avait habité Maisonneuve, — et, en dehors des murs, le Château de Callières, l'Hôpital-Général des Soeurs Grises, et le moulin à vent. Des portes, percées dans les fortifications, donnaient sur le fleuve. Les chalandes venus de Québec et les canots descendus des pays d'En-Haut, s'échouaient sur la grève. Et c'était tout le port de ce temps-là.

Que de changements depuis! Cette petite ville de 5,000 âmes, en compte maintenant 1,200,000. L'unique paroisse est devenue cent-dix. Les maisons basses ont cédé la place aux gratte-ciel. Les faubourgs ont débordé les murs et enserrrent le Mont-Royal. Le fleuve est encaissé dans les quais de beton qui reçoivent les transatlantique. Notre Bienheureux, s'il revenait dans sa ville natale, s'y reconnaîtrait à peine. L'église où il a reçu le baptême a disparu; mais Bonsecours a été reconstruit, le Séminaire est resté, et aussi le Château de Ramesay; ses yeux d'enfant les ont vus... S'il nous était donné de trouver ses reliques, il faudrait les porter en triomphe dans les vieilles rues que ses petits pieds ont suivies. Cela est impossible. Du moins, dans la vaste et magnifique église Notre-Dame, demeurée toujours la *Paroisse*, où le *Bienheureux André* fut loué en décembre dernier, un autel se dressera en son honneur. Sur ses degrés viendront s'agenouiller les innombrables descendants de ceux que la France a laissés sur ces rives il y a près de trois siècles, heureux et fiers de pouvoir enfin prier un saint de chez eux.

Olivier MAURALT, p. s. s.

UN LIVRE SUR GÉRIN-LAJOIE

Depuis quelque temps le rapprochement des élites semble évoluer au Canada dans un rêve agréable. Les façons de voir propres aux deux principaux groupes ethniques du pays diffèrent de beaucoup, et ce n'est pas un mal si l'angle de vision reste libre de préjugés. A certain degré supérieur de la vie intelligente, l'accord trouve naturellement sa place dans les spéculations de l'esprit, et l'on a cru possible d'harmoniser, à cette hauteur, les tendances de la race française et celles de la race anglaise, avec l'espoir que l'entente, réalisée en plein vol, entraînerait la pacification des masses, ou du moins guérirait certaines blessures cuisantes faites dans le maigre des pionniers dépossédés, ou sur le sensible épiderme des nouveaux partenaires. Nous verrons, ailleurs et plus tard, jusqu'où le rêve peut monter avant de se briser en pleine lutte constitutionnelle.

Il s'agit pour l'heure de saluer la courtoisie de nos voisins, et de signaler le geste aimablement intéressant que plusieurs fois déjà, ces années dernières, la *Ryerson Press* de Toronto a dessiné dans la direction du vieux Québec, par la publication de livres français choisis pour sa collection *Makers of Canadian Literature*. Citons entre autres oeuvres parues: de M. Henri d'Arles une étude à conserver sur *Louis Fréchette*; de M. Gustave Lanctôt, un travail précis sur *François-Xavier Garneau*; et la dernière en date, une monographie sur An-

¹ Antoine Gérin-Lajoie, par Louvigny de Montigny, Ryerson Press, Toronto.

toine Gérin-Lajoie, par M. Louvigny de Montigny, l'intrépide champion du droit d'auteur au Canada.

M. de Montigny, vers 1914, faisait connaître son talent pittoresque en discutant *l'état de la langue française au Canada*. C'était son premier livre. La promesse d'essais antérieurs — dispersés dans les revues et les journaux — était joliment tenue, malgré des tentatives de polémique où l'auteur abandonnait trop facilement sa réserve d'écrivain sérieux. D'ailleurs, il ne tarda pas à reconnaître sa voie. Puis vint la préface de *Maria Chapdelaine* à sa première édition. D'humeur chevaleresque et batailleuse comme ses pères, M. de Montigny garda toujours, de cette préface, un souvenir qu'il se plaît à renouveler. Il devait l'évoquer à propos de Gérin-Lajoie, et ce fut un air de bravoure après le concert.

Pouvait-on imposer à M. de Montigny tâche plus ingrate qu'un raccourci très limité sur un sujet d'inspiration aussi généreuse que l'est Gérin-Lajoie? Le centenaire chômé l'an dernier prouvait bien l'intérêt qui s'attache à la mémoire du paisible fonctionnaire fédéral, mué par devoir en romancier, en économiste, en historien d'une époque sérieuse.

Assez naturellement, M. de Montigny se sent gêné de ne pouvoir prendre champ, et son livre doit être jugé comme résumé d'une oeuvre plus étendue que l'auteur eût désiré écrire. A ce point de vue, reconnaissons l'excellence de la synthèse, le mérite d'avoir compris la vraie signification de *Jean Rivard*, de sa thèse économique et de sa portée philosophique; sachons gré au monographe d'avoir su donner aux *Dix ans au Canada* et aux *Mémoires* l'importance qu'ils méritent.

Trois divisions imposées se partagent le livre : biographie, anthologie, critique ; une bibliographie complète cet ensemble. Quant à la biographie elle-même, elle est assez connue depuis le *Livre du Centenaire* (Léon Gérin), et il est inopportun de la raconter. M. de Montigny agence les faits et les accompagne de réflexions qui dénotent chez lui une perception juste du beau caractère moral de Gérin-Lajoie. Cependant le *Dean du Standard* (Montréal) a cru devoir rectifier certaines choses, qui ne relèvent pas de notre recension. Pour ce qui regarde l'anthologie, on pourrait chercher querelle à M. de Montigny, pour la copieuse citation du *Latour* ; à quoi l'auteur répondrait qu'il faisait de l'histoire. La partie critique demeure la meilleure du livre, encore que *Maria Chapdelaine* entre en scène du mauvais côté et donne à faux sa réplique. Mais qui blâmer ? N'avait-on pas tenté d'opposer *Jean Rivard* au roman de Louis Hémon ? Pourtant, par l'origine, par la tendance et le milieu, ces deux oeuvres ne se ressemblent guère. A tout prendre, MM. Pierre-Georges Roy et Louvigny de Montigny ont à la fois raison et tort de soutenir comme ils le font leurs héros, qu'ils aiment différemment d'une égale sincérité.

Avec le P. Mignault, M. de Montigny reconnaît que Gérin-Lajoie a sciemment sacrifié le style à l'idée, afin de prêcher à ses compatriotes l'attachement à la terre, source de richesse nationale et de traditions vivifiantes. Il n'a pas négligé de relever la prépondérance vraie des *Mémoires* sur les autres oeuvres de Gérin, et cela fait passer les excursions vers la Péribonka.

Bref, le livre de M. de Montigny, résumé si l'on veut, porte une marque individuelle très nette ; le style, devenu sobre et cependant nuancé, est de lecture facile.

Peut-être retrouve-t-on l'influence d'Emile Faguet et d'Anatole France, dans les résurrections d'archaïsmes jolis, — de plus mauvais maîtres existent; peut-être aussi rencontre-t-on, accidentellement, vers la fin, quelques échos d'un *clangorisme* autrefois cher à l'écrivain. Ce sont là poussières que M. de Montigny enlèvera dans son oeuvre prochaine.

Antoine Gérin-Lajoie ne dépare pas les *Makers of Canadian Literature*. Il mérite une lecture attentive et retient la sympathie. C'est beaucoup dans un pays jeune. M. de Montigny est assez artiste pour aimer qu'on le signale.

Jules TREMBLAY.

EST-CE LE SUICIDE?

On lit dans le dernier communiqué des Statistiques démographiques que le chiffre des naissances a été de 5,641 en janvier 1927, ce qui donne un taux de natalité de 25.99 pour mille habitants. En ouvrant le dernier Annuaire statistique, nous constatons qu'en 1921 notre taux de natalité était de 36.7. En 1925, il était tombé à 33. En supposant que le taux annuel pour 1927 corresponde à celui de janvier, notre province aura subi une diminution de près de 12 points en six années. Or, on ne connaît guère d'exemple de fléchissement aussi vertigineux chez aucun peuple.

En revanche, à la colonne des décès, l'on voit que notre taux de mortalité qui était, en 1925, de 12.41, a atteint le chiffre de 13.85; la mortalité infantile qui était de 115 par mille, en 1925, est remontée à 163.09 en janvier 1927. Donc, moins de naissances, et plus de décès.

Evidemment, on arguera qu'il ne faut pas juger d'une année par un seul mois et que le mois de janvier très rigoureux est moins favorable à la survivance des bébés. Il convient d'observer que la mortalité infantile sévit surtout durant l'été. Ce qui ressort de ces chiffres, c'est que la natalité subit chez nous une baisse alarmante. Qu'elle se continue durant dix ans, et notre race, à laquelle l'émigration fait perdre des milliers d'adultes, sera agonisante. On assigne bien des causes à la dénatalité: logement, législation anti-familiale, pauvreté, gêne économique; on pourrait en énumérer d'autres. Mais si l'on remarque que les gens habitant de grandes maisons ont moins d'enfants que les petits locataires, que les pauvres sont des procréateurs plus généreux que les riches, on se rend compte que la cause principale est d'ordre *moral*.

Si nous voulons survivre, il nous faut avant tout l'héroïsme d'observer l'essentielle loi de vie: *crescite et multiplicamini*.

H. B.

PREMIÈRES
EXPÉRIENCES DE SCOUTISME
CANADIEN-FRANÇAIS ¹

Le scoutisme est une école de formation générale de valeur incontestée. Des écrivains autorisés l'ont déjà porté à la connaissance des Canadiens français. Fondé en Angleterre en 1908 par Sir Robert Baden Powell, il a jusqu'à nos jours remporté d'innombrables succès. Tout en évitant de le contrefaire ou de le déformer, différentes nations lui ont fait accueil, après l'avoir adapté à leurs besoins respectifs.

Pour nous, du Canada français, cette méthode moderne d'éducation doit servir nos fins religieuses, nationales et autres. Sans quoi, il n'eût pas valu la peine d'en doter notre race, surtout quand déjà trop d'associations répondent si peu à ses aspirations légitimes.

Nous avons nos Eclaireurs canadiens-français. Ils ont pris naissance à Longueuil avec la haute autorisation de S. G. Monseigneur l'archevêque de Montréal. Les paroisses de l'Immaculée-Conception et de Saint-Pierre Claver ont aussi chacune leur troupe d'Eclaireurs. Nous y trouvons, comme chez les Scouts des autres pays, une promesse, une loi, des règlements, des grades hiérarchique décernés au mérite et le système des brevets de compétence. Chez les Eclaireurs le grand et premier facteur de recrutement c'est l'adhésion libre des jeunes gens. Ils adhèrent au mouvement par attrait d'abord,

¹ A l'heure où naissent chez nous les Eclaireurs, nous avons demandé à l'un de nos jeunes amis, de nous raconter ses premières expériences. Nous croyons que le récit en peut être utile.

par volonté ensuite. D'où une plus large part de collaboration personnelle que n'en apporte l'enfant à l'éducation scolaire où sa volonté n'entre pas toujours pour beaucoup. On peut entrer chez les Eclaireurs par intérêt ou pour d'autres motifs moins louables; on n'y reste qu'en purifiant ses intentions.

* * *

De tous les moyen de formation du Scoutisme, il en est un qui n'a rien d'indispensable mais qui est d'une utilité sûrement considérable: le campement.

J'ai eu la bonne fortune de conduire la Troupe de Longueuil à deux campements au cours de l'été dernier. Je ne parlerai pas de petites excursions d'un jour ou deux, faites dans le voisinage, et qui ne sont que d'excellentes préparations aux grands campements. Nous fûmes donc à Sainte-Rose de Laval du 6 au 13 juillet, puis à Saint-Blaise-sur-Richelieu du 1er au 10 août. S'il est vrai de dire que les circonstances ne font pas les hommes mais qu'elles les dévoilent, c'est bien dans ces pérégrinations que chefs autant qu'Eclaireurs se découvrent et mettent en pratique bien des théories.

Etablissons d'abord que seuls sont admis à l'honneur du camp ceux qui ont fait leurs preuves, ce qui suppose un stage d'au moins six mois dans la troupe. Il y a plus, à Longueuil tous les membres de la troupe s'engagent à faire leur retraite fermée au début des vacances et seuls les retraitants vont aux camps. Cette mesure, nous la croyons nécessaire, tant que les troupes ne pourront compter sur la présence d'aumôniers pour leur procurer les Sacrements, aux camps même et diriger leur vie spirituelle.

Sans nous attarder à l'organisation matérielle, sur quoi volontiers, nous communiquerons nos expériences, venons-en à la question de la discipline. A Sainte-Rose comme à Saint-Blaise, nous avons suivi le même ordre du jour, ordre du jour sujet à revision, mais dont nous nous sommes bien trouvés. Le lever, une heure avant la messe au village le plus proche, prière et méditation en cours de route. Si la température empêchait d'aller à la messe, exercices de piété en commun, puis le déjeuner suivi d'une heure de travail manuel. Vers neuf heures, amusements libres par groupes d'au moins trois : pêche, canotage, chasse aux grenouilles ou aux papillons, etc. C'est le moment où l'instructeur garde près de lui ceux qui ont à passer des brevets de compétence : ceux de botaniste, de naturaliste, d'ambulancier, de signaliste, etc.

Soit dit en passant, la troupe se compose de patrouilles et la patrouille, de neuf membres,² dont un chef et un second qui partagent, avec l'instructeur, la responsabilité de leurs subordonnés.

A onze heures c'est l'appel des cuisiniers. Sur eux repose la bonne humeur du camp :

O cuisiniers, ...

Si vos plats sont brûlés, gare à la Cour d'Honneur!

La loi condamne à mort tous les empoisonneurs.

Ce qui m'amène à dire que la Cour d'Honneur se compose des Chefs et des Seconds de patrouilles. Elle a ses attributions marquées.

Avant le dîner, comme apéritif, une courte instruc-

² La sagesse de saint Augustin m'a inspiré de composer la Patrouille de neuf membres : trois fois trois, « *semper tres* ». Ainsi toujours trois en excursions, trois au jeu, trois en fonction ou en commission, jamais moins sans raison grave ou autorisation expresse.

tion sous forme d'examen particulier. L'instructeur ou les chefs signalent les hauts faits ou les bévues de la matinée.

Après un repas en silence sous la tente, ou après quelques ébats au moyen de jeux bien connus, les campeurs récitent à une heure et demie leur chapelet, entrecoupé d'invocations mélodiques à la Sainte-Vierge.

Nous voilà au milieu du jour. Jusqu'ici le règlement étonne peut-être par sa rigueur. Ce qui étonnera davantage, c'est la bonne volonté avec laquelle les enfants s'y soumettent.

Comme les enfants sont prévenus de ne pas se rechercher, de nouveaux groupes s'organisent constamment pour leurs excursions, ou ce qu'ils appellent leurs explorations. Chaque après-midi ils partent trois par trois, qui par terre, qui par eau, dans des directions diverses. A quatre heures et demie lecture instructive dans les auteurs canadiens. Quels sont mes campeurs qui ne connaissent pas « les Rapailages » et « Chez nous » ? C'est aussi la lecture spirituelle avec avis.

A cinq heures nos gaillards sont à l'eau pour une demi-heure. Ils préparent dès lors leur brevet de natation. En attendant le souper on met ordre aux lits et aux tentes ; on fait du bois pour la cuisine.

Au soleil couchant c'est le plus souvent une promenade en corps sur l'eau. La mystérieuse rivière des Mille-Iles ou l'historique Richelieu s'endorment dans les échos de nos chants du soir.

A la nuit tombante les Eclaireurs récitent leur prière du soir en commun et c'est le silence absolu jusqu'au matin.

Il est trois points sur lesquels nous avons insisté avec

un complet succès : le silence parfait dès les lumières éteintes, l'abstention de nourriture entre les repas, la « règle » de trois.

Les exercices de piété plus fréquents qu'à l'ordinaire pour ces jeunes gens n'en étaient pas moins accomplis avec réelle dévotion. L'entraînement des camarades, l'isolement de la famille, le désir de faire preuve de virilité, tout porte l'enfant à cette ponctualité et à cette ferveur.

Quant à la moralité proprement dite, nous croyons qu'elle fut parfaite avec toute la certitude morale dont nous sommes capable.

Outre le secours de la grâce et celui des Sacrements, il y a au camp tout ce qu'il faut pour mater le corps : le coucher sous la tente et sur la paille, la frugalité des vivres, l'abstinence entre les repas. Bref, en certains pays, les catholiques ont pu hésiter à accepter le campement. Mais cette hésitation, fort explicable, dut bientôt céder devant les résultats obtenus. Le campement virilise : tel enfant, par exemple, incapable de souffrir chez lui le plus léger malaise, consent à coucher quasi sur le dur ; tel autre, réputé « bouche difficile », sourit à tous les mets du camp.

A Saint-Blaise nous permettions aux aînés de faire une exploration de deux jours sur le Richelieu jusqu'à Rouses Point, avec ordre de tenir un journal de voyage. On ne saurait deviner ce qu'un enfant de quatorze ans peut observer, quand les circonstances l'y incitent et que l'éducation l'y a préparé. Les plus jeunes eurent leur excursion à l'Ile-aux-Noix. Dans les deux cas les chefs certifient que tout s'est passé dans l'ordre. De Sainte-Rose la troupe se rend à Sainte-Thérèse à pied, et au

dernier jour du campement, de Sainte-Rose à Saint-Eustache-sur-le-lac encore à pieds. Il fallait voir l'allure de la caravane pour se rendre compte du petit homme que peut révéler un enfant.

Somme toute le campement n'est pas la fin du scoutisme, il n'en est qu'un moyen. Il est aux Eclaireurs ce que sont les vacances aux collégiens, avec un entraînement spécial en plus.

Et nous ne parlons pas ici des leçons de botanique, d'observation, de « débrouillardise », que cette vie au grand air, permet de donner et qui remplissent du reste, chacune des journées de l'Eclaireur. Former des débrouillards, dresser à la régularité, à la constance, à la confiance en soi, telles sont bien quelques-unes des fins principales du scoutisme. Et qui oserait dire que le petit villageois ou le petit citadin ne gagnerait pas à goûter une peu de cette vie, au lieu de « niaiser » dans les fonds de cours, les terrains vagues ou les salles de pools!

Pour conclure, citons un refrain de la Marche au Camp des Scouts de France.³ La poésie en est quelconques; mais l'appel au grand air s'y trouve, avec tous ses profits.

Entendez-vous, à travers l'espace immense,
La voix des mers, des montagnes, des forêts,
Qui nous appelle à jouir de nos vacances
Sur le rivage ou sous les ombrages frais?
Quittons la ville et ses usages,
Ses tramways et ses magasins,
Et vivons comme les sauvages

³ En France la première organisation scoute, protestante, prit le nom des « Eclaireurs de France »; l'organisation catholique, venue plus tard, dut prendre le nom de « Scouts de France ».

Sans être pour ça des gredins.
 Sous la toile la nuit, au grand soleil le jour,
 Nous aurons des couleurs quand verra le retour.

Oui, des couleurs dehors et des couleurs dedans ; l'âme
 et le corps un peu changés et décorés.

Georges-Henri SAINTE-MARIE.

L'ENSEIGNEMENT DU GAÉLIQUE EN IRLANDE.

(cf. *America*, 15 jan. 1927, p. 321.)

(*Ce qu'un peuple peut faire quand il a du coeur et de la ténacité*)

En 1879—Aucune provision gouvernementale.

En 1900—Permission de l'enseigner pendant les heures de classe.

En 1904—Programme *bilingue* pour les régions gaéliques.

En 1906—36 écoles bilingues.

En 1921—239 écoles bilingues.

En 1922—Une heure de gaélique par jour dans toutes les écoles.
 Le gaélique objet et *moyen* d'instruction.

Aujourd'hui—Efforts pour rendre le gaélique *moyen* d'instruction dans toutes les écoles primaires.

POUR CONNAÎTRE NOTRE PAYS.

La Commission géologique du Canada vient de publier la version française d'un rapport du Dr E. M. Kindle sur la géographie du district du lac Melville, presque île du Labrador. Le lac Melville est une vaste expansion du bras de mer Hamilton, lequel est un des très grands cours d'eau du nord de la province de Québec. Ce lac et le bras de mer Hamilton de la côte du Labrador forment un cours d'eau continu qui permet aux navires de pénétrer jusqu'à 150 milles à l'intérieur depuis les îles du dehors. Le rapport en question donne des renseignements sur le système fluvial, les conditions météorologiques, la flore, la faune et la constitution géologique de la région. Des exemplaires de cet ouvrage peuvent s'obtenir au prix de 25 sous, en s'adressant au bureau des publications françaises du ministère des Mines, à Ottawa.

NOTES DIVERSES

NOTRE PARLER JUGÉ PAR UN HAUT DIGNITAIRE DES KNIGHTS OF COLUMBUS.

Le Suprême Conseil des Knights of Columbus (dont le siège social est à New-Haven, Conn., E.-U.), faisait préparer dernièrement une traduction française de l'Encyclique Iniquis afflictisque, de Sa Sainteté Pie XI sur la persécution de l'Eglise au Mexique. Cette traduction, d'un français plus que pitoyable, a été adressée aux Knights of Columbus de langue française du Canada. Quelqu'un s'étant plaint du français de cette traduction, a reçu de M. William J. McGinley, secrétaire suprême de l'Ordre, la lettre suivante. Les Knights of Columbus franco-américains et canadiens-français pourront voir ce qu'on pense dans les hautes sphères de leur Ordre, de la langue qu'ils parlent.

March 11, 1927.

Reverend Brother J. Piedalue, C. S. V., Director,
St. Clements Commercial College,
Beauharnois, Quebec.

Reverend dear Brother:

Your communication of the 4th instant, addressed to Mr. Flaherty, has been referred to me for attention. Concerning the publication in French of extract from the Holy Father's letter on the Mexican crisis, and your criticisms as to the translation, beg to advice that I have taken this matter up for consideration, and from the information received, desire to submit the following:

Concerning the translation from English into French of part of the Holy Father's Encyclical on the Mexican crisis, done by Miss. . ., would say that her translation was submitted to Father J. P. Cournoyer, Pastor of St. Louis French Church here in New Haven, and to other French scholars. The following compilation is submitted:

1. The Holy Father's Encyclical was originally written in Latin and was then translated into English. This English was rendered into French by Miss B. . . In the double translation it is entirely possible that the phraseology of the original

Latin has suffered to some extent. It would be much better if articles of this kind were translated directly from the Latin into the French without passing through the medium of the English. In this connection I might say that the English translation is not a model of literary finish and does not form the best possible basis for a translation in French.

2. It is entirely probable that the critic of Miss B... translation has read a French translation made directly from the Latin of the Holy Father's Encyclical.

3. An examination of Miss B... translation reveals the following points:

a) Two typographical errors were made.

b) We have discovered no grammatical mistakes or errors in this translation.

c) Miss B. translation is in classical and formal French language and she uses the idioms of classical French rather than of the Vernacular French, especially as it would be used in French Canada.

4. No two persons would render a translation exactly in the same manner no matter how scholarly or learned the translators are. Miss B. translation has a tendency toward formality in language. It would be virtually impossible to get any two translators to agree exactly upon the most appropriate French idiom in any given case.

5. Miss B... comes from a French family, has spoken the French language in her home all her life, and reads and speaks the French language fluently. She is college educated and has been teaching French for the past twelve of fifteen years. She has also been employed at times by Benjamin H. Sanborn Publishing Company as a critic of English manuscript rendered into French.

6. In his comments in his letter the critic says that Miss B... translation reached the verge of hilarity in some instances. I believe that this criticism is without any foundation and that the worst that can be said about the translation is that in some passages it does not conform closely to vernacular French, especially as used in French Canada. Among other passages criticized is one taken from the bible; Matthew XVI, 18. This is found at the bottom of page 5 in the little pamphlet. As this biblical quotation was carefully checked up from the authorized

French version of the bible before the translation was sent to the printer, the critic finds himself in the position of a man who is questioning the authorized French version of the bible. If he is as careless in his other criticisms as he has unquestionably been in this one, I feel that his comments are to be taken with considerable reservation.

All of which is respectfully submitted.

Sincerely yours,

J. McGUILEY,
Supreme Secretary.

LE FRANÇAIS À MONTRÉAL.

Dans l'almanach du téléphone, au titre de « Hôtel des Postes », on trouve 7 lignes d'information et 2 numéros de téléphones, avec un renvoi à « Post Office ». Au titre de « Post Office », on trouve 34 lignes d'information et 29 numéros de téléphones. Notre ami et collaborateur, M. Roch-Albert Bergeron, notaire, pensa qu'à Toronto l'inverse ne se produirait pas, et il écrivit au maître de poste, réclamant ce que la dignité de nos compatriotes demandait. L'on va lire la réponse qu'il reçut de ce dernier, qui est, comme on le verra, un Canadien agissant. Puisse cet exemple servir à nos gens!

BUREAU DE POSTE

Montréal, le 28 avril 1927.

M. Roch Albert Bergeron, N. P.,
90, rue Saint-Jacques, Montréal.

Cher monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que, sur les instructions du ministère, vous trouverez dans la prochaine édition de l'index téléphonique, sous la rubrique « Hôtel des Postes », tous les renseignements en français tels qu'ils apparaissent sous l'entrée « Post Office ».

Vous verrez par là que la question du français n'est pas reléguée au second plan, à l'Hôtel des Postes de Montréal, et j'espère que vous en serez satisfait.

Bien à vous,

Victor GAUDET,
Directeur de la poste.

LES LIVRES

SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX, par Fernand Laudet, de l'Institut.

Dans ce livre, l'auteur de l'*Histoire populaire de Jésus* (50e édition) a suivi pas à pas la Sainte la plus populaire de notre temps dans sa courte vie, sur le chemin de ses souffrances physiques et morales aussi bien que sur la voie de ses consolations. Il est remonté jusqu'aux sources où elle alla puiser ses forces. Puis il a analysé « la petite voie d'enfance », et a consacré le dernier chapitre à la survivance de sainte Thérèse. Cette vie de la petite soeur Thérèse sera accueillie avec empressement par tous ceux qui désirent avoir une idée exacte de cette Sainte extraordinaire. Fernand Laudet a le don de la vie. Et ceux qui subissent le charme de la petite sainte de Lisieux, en éprouveront la magie une fois de plus.

J. B.

FILS DE L'ÉGLISE, par René Bazin, de l'Académie française.

Ces « Fils de l'Eglise » forment une galerie des plus nobles âmes qui soient, depuis « Celui qui fonda l'Eglise » jusqu'à Jean-Baptiste Vianney. M. René Bazin fait ces portraits divers avec le grand art que l'on sait. Et la piété de l'académicien met à son style une pointe d'idéalisme qui l'élève aux grands horizons. Il ne se peut de lecture plus charmante et plus profitable à la fois pour l'âme chrétienne. que ce volume de 320 pages tout illuminé de surnaturel.

J. B.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

LA FÊTE DE DOLLARD.

Notre numéro spécial de mai-juin, consacré entièrement au soixantenaire de la Confédération, nous a contraint d'omettre ici la chronique de la Fête de Dollard. Rappelons pourtant que la fête fut aussi universelle et enthousiaste que par le passé. Le pèlerinage de la jeunesse catholique au Long-Sault, notre Veille d'armes à Notre-Dame de Montréal ont dépassé les espoirs les plus optimistes. Parmi les manifestations les plus remarquables, citons celles de Saint-Boniface, de Thetford-les-Mines, de Grenville, celle-ci particulièrement, où deux à trois milliers de personnes assistèrent, aux bords de l'Outaouais, à la représentation de « Gloire à Dollard » de l'abbé Jules Perrin. Le mauvais temps empêcha nos amis de Québec de donner à leur fête la splendeur qu'ils lui avaient préparée.

Il reste que la Fête de Dollard s'impose de plus en plus dans notre vie, comme un *fait national* qui va demeurer, qui répond à un sentiment de fond de la jeunesse. D'année en année les manifestations s'amplifient et le caractère s'en précise. Le jour n'est pas loin — nous en pouvons donner l'assurance à nos lecteurs — où une grande foule se réunira de nouveau au Long-Sault, autour du vieux fort reconstruit, pour se donner une image plus vive de l'héroïque histoire.

LE PÈLERINAGE AUX FORGES SAINT-MAURICE.

Les journaux ont amplement dit le grand succès de ce pèlerinage. Nos amis de la Société historique des Trois-Rivières avaient bien voulu nous associer à leur première manifestation publique. Nous avons assisté à une sorte de triomphe. Ce dimanche après-midi du 19 juin, plus de 2,000 personnes s'étaient transportées à six milles des Trois-Rivières, et par un mauvais chemin de sable, pour visiter quelques ruines délabrées et entendre des orateurs raconter une page d'histoire.

Dans le décor du Saint-Maurice, ce pèlerinage prenait une signification particulière. Là-même où triomphe aujourd'hui le capital étranger, nous apprenions de quel effort *pratique* nos ancêtres s'étaient montrés capables, en édifiant, malgré leur pénurie extrême, cette grande entreprise industrielle, la première du genre sur le continent américain. Ce pèlerinage devenait aussi la consécration d'une Société historique régionale. L'affluence des pèlerins prouvait, une fois de plus, combien notre peuple aime entendre parler de son passé. Ce succès devrait stimuler les ardeurs des gens d'action, susciter un peu partout la fondation de sociétés historiques régionales.

Nous espérons publier dans la Revue, quelques-uns des discours qui furent prononcés au pèlerinage des Forges.

UN DOCTEUR EN PHILOSOPHIE.

S'il y a une jeunesse apathique, inconsciente, dont on ne pourrait dire ce qu'elle porte en son coeur et son esprit, il y a aussi une jeunesse qui travaille, ouverte à tous les bons souffles. Et la meilleure gloire de l'*Action française*, c'est d'avoir attiré et embrigadé quelques-uns de ces jeunes hommes, chefs de file de la nouvelle génération. Donc, en mai dernier, notre ami Hermas Bastien, dont les lecteurs de cette Revue connaissent le beau talent, soutenait à l'Université de Montréal, une thèse sur William James et conquérait, avec grande distinction, un doctorat en philosophie. Cependant Hermas Bastien porte tout le jour et à l'année le faix du professorat, il est père de famille et l'on sait la collaboration assidue qu'il fournit gratuitement à l'*Action française*. Pendant deux ans, il n'eut pas moins le courage de suivre les cours de la Faculté de philosophie de Montréal, puis de préparer une thèse ardue, sur un sujet plus connu en Europe qu'au Canada, et qui exigeait, pour la seule documentation, une sorte d'enquête de Bénédictin.

Cet exemple de courage et de ténacité dans le travail méritait d'être signalé ici.

NOTRE REVUE.

Beaucoup de nos lecteurs veulent bien nous dire qu'elle est toujours intéressante, vivante. Nous recueillons avec grand plaisir cet éloge d'une religieuse qui sait le prix des mots :

« Je viens de recevoir le numéro de mars de l'*Action française*. Il est tout vibrant de patriotisme éclairé, pondéré, pratique. L'article « La langue française » devrait être mis en tract, répandu dans les écoles, expliqué et commenté par les maîtres et les maîtresses comme une très importante partie de notre catéchisme national. »

« Si votre Revue était lue dans la grande majorité des familles de notre province, elle suffirait à raviver, à réveiller, à refaire tous les patriotismes. Mes félicitations pour vos catalogues si jolis et si bien ordonnés. Mes meilleurs souhaits de prospérité et pour toujours à l'*Action française*. »

NOTRE NUMÉRO DE MAI-JUIN.

Ce numéro spécial a été fort goûté de nos lecteurs, et les exemplaires supplémentaires que nous avons tirés, ont connu un vif succès de librairie. Ce fascicule d'*Action française* restera comme l'une des choses les plus graves et les plus profitables qu'aura suscitées le jubilé de 1927. Un jeune homme nous écrit trop bienveillamment : « Le double-numéro mai-juin de votre magistrale revue est inappréciable. Il constitue un arsenal des plus complets pour la défense de nos positions. A titre de propagande je vous inclus un dollar (bien peu!) pour cinq numéros — que je veux faire lire à des jeunes de mes amis. . . Le flambeau des vérités et des réalités historiques est le seul qui doive et qui puisse éclairer une route comme la nôtre parsemée d'embûches. Votre Revue, par ses « mots d'ordre » et ses directives, fait oeuvre d'avant-garde. »

UNE CÉLÉBRATION DE FÊTENATIONALE PRATIQUE.

Notre ami le Dr L.-F. Dubé de Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata, nous envoie cette chronique qui se suffit à elle-même: « Cette année, le 24 juin, nous avons fêté la Saint-Jean-Baptiste. Le matin, messe solennelle, avec sermon de circonstance par M. le curé de Saint-Honoré. A cette messe assistaient Dollard et ses seize braves. Après la messe, départ des Braves pour le Long-Sault. L'allocution du curé Souart et le serment de Dollard et de ses compagnons font couler des larmes parmi les assistants.

Dîner en plein air et, à 2 heures, arrivée de Dollard au Long-Sault. Bataille, etc. Le drame fini, allocution par M. le curé Gauvin de Saint-Louis. Une foule de 6,000 personnes assistait à cette représentation qui fut très goûtée. C'est la deuxième fois que nous représentons ce drame historique.

Puis jeux divers. Discours de MM. J.-F. Pouliot, M. P., Léon Casgrain, M. P. P., Léo Bérubé, avocat. Soirée: belle conférence patriotique: l'union des Canadiens français et des Acadiens par le Dr Sormany, d'Edmunston, un vrai Acadien celui-là. Puis drames: « Peuple sans histoire », et le « Petit Gars ». Enfin feu d'artifice. »

« Belle journée, digne de stimuler, de réveiller plutôt le patriotisme de nos gens, de leur apprendre à aimer notre pays. Saint Jean-Baptiste nous en tiendra compte, nous l'espérons, ainsi que Dollard, car nous avons fait coup double. »

« A M. le vicaire Léo-Pierre Bernier incombait la grande tâche de préparer le drame de Dollard. Il a tout le mérite du succès. »

Jacques BRASSIER.

LA VIE DE LA LIBRAIRIE

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE CHEZ NOUS

Par notre *service d'éditions* canadiennes, la « Librairie d'Action française », plus que toute autre, s'efforce non seulement à épargner aux auteurs le souci des frais d'impression et de la vente, mais à constituer un organisme pratique de critique littéraire le plus efficace qui soit.

A l'insu du public, beaucoup d'auteurs (des jeunes et même d'assez âgés), devront relativement à notre jury intellectuel, leurs succès littéraires, quelques-uns même, leur réputation dans le monde intellectuel.

Ce rôle obscur, toujours laborieux et parfois très ingrat, mérite de n'être cependant pas oublié. Beaucoup mieux que les appréciations de revue et de journaux, les remarques de l'éditeur intelligent contraignent l'auteur à perfectionner son oeuvre jusqu'à ce qu'il obtienne le privilège de la publication.

Ce *service* (aux deux sens, propre et figuré, du terme), exige de notre jury une plus large quote-part de travail qu'on ne pourrait le soupçonner. Il faut y apporter toutes les qualités d'une psychologie et d'un tact dont se moquent couramment les critiques littéraires qui apprécient le travail des auteurs, sans les connaître, et surtout, sans assister à leurs déceptions, sous le coup des *écreintements* décochés d'un trait de plume.

L'éditeur doit posséder plus de courage et plus d'habileté. Il doit aider, sans blesser; il doit guérir, sans meurtrir. Et cela face-à-face avec l'auteur, pas toujours le dernier venu. Et cela, dans un tête-à-tête où l'oreille inquiète de la galerie ne vous offre aucun stimulant.

Quand on songe que, depuis dix ans, *L'Action française* accomplit, après bien d'autres fonctions, ce rôle délicat de critique littéraire; qu'en outre, elle a mis à la disposition d'une trentaine d'auteurs contemporains, les médiums physiques essentiels à l'éclosion d'une oeuvre intellectuelle, à sa diffusion, par milliers de volumes attrayants, aux quatre coins du Canada-français, aux Etats-Unis et jusque dans la vieille Europe, il ne nous semble pas injuste de réclamer notre zone d'influence dans le réveil incontestable de notre littérature nationale depuis ces dernières années.

Y réfléchit-on assez sérieusement?

NATIONALISONS NOS CERVEAUX

Un petit inventaire dans les rayons de nos éditions récentes démontrent que notre activité ne se borne pas à des expressions de bonne volonté. Nous avons publié depuis 1926:

Michelet, Magali.....	Comme Jadis (roman).....	\$0.75
Conan, Laure.....	La sève immortelle (roman).....	.75
Lamontagne-		
Beauregard, B.....	La moisson nouvelle (poésie).....	.75
Daveluy, M.-Claire.....	Le filleul du roi Grollo (Contes de fée)	.75
d'Arles, Henri.....	Estampes (Critiques littéraires).....	.60
Bernard, Harry.....	La Maison vide (roman).....	.75
Groulx, Lionel.....	Dix ans d'Action française (doctrines)	.75
* * *	L'Almanach de la langue française....	.25
Landreau, Georges.....	La Phonétique française (Linguistique)	1.00
* * *	Les Canadiens français et la Confédération	.25
Laureys, Henry.....	La conquête des marchés extérieurs (Economie politique)	1.00

Chacun de ces volumes constitue un document que tout lecteur sérieux, soucieux de suivre l'évolution de la pensée canadienne-française doit acheter et conserver.

Les deux derniers viennent de paraître en juin, comme on le sait, et se recommandent davantage à l'attention des éducateurs. Bientôt (déjà!!) les institutions d'enseignement ouvriront leurs portes... et leurs bibliothèques à des milliers d'esprits pleins d'avidité. Avons-nous tous songé à leur fournir les meilleurs aliments intellectuels de chez nous?

Nationalisons notre littérature. Très bien. Mais surtout nationalisons nos cerveaux.

LA CULTURE FRANÇAISE

Certes cela ne signifie pas: isolement, privation absolue des richesses extérieures. Notre peuple se doit non seulement de conserver sa culture française, mais aussi de la développer.

C'est ce devoir qui nous a entraînés à créer un service spécial d'importation française. Pour mieux orienter la jeunesse étudiante et les éducateurs, nous avons publié récemment un catalogue absolument indispensable. (Catalogue No II).

Les oeuvres des meilleurs écrivains français, classiques, romantiques et modernes y sont inscrites. Nos rayons en sont littéralement débordés.

Il suffit d'un mot, d'un téléphone et le volume désiré vous par-

vient le lendemain. Educateurs avez-vous songé à fournir les nouveautés d'outre-mer à vos élèves de demain?

Voici un choix restreint pour vous aider :

Jacques Maritain— <i>Le Roseau d'Or</i> —Frontières de la poésie	\$1.50
Henri Massis — <i>Le Roseau d'Or</i> —Défense de l'Occident....	1.50
<i>Le Roseau d'Or</i> — Chroniques (2e numéro).....	1.50
Pierre Lhande — <i>Le Christ dans la banlieue</i>	1.00
René Bazin — <i>Paysages et pays d'Anjou</i>	2.00
Maurice Ligot — <i>Laïcisme et Laïcité</i>60
Henry Bordeaux — <i>Le Barrage</i>75
Maurice Brillant — <i>Quelques sacristains de la chapelle laïque</i>	1.00
Gaston Rageot — <i>La beauté</i>	1.00
Pierre de la Gorce — <i>Louis XVIII</i>	1.25
Georges Goyau — <i>Mgr Augouard</i>75
Mgr Laveille — <i>Le Cardinal Mercier</i>	1.25
Jean Brunhes — <i>La géographie humaine</i> (3 vol.).....	8.00

ET NOS COLLECTIONS

Outre notre choix de milliers de volumes se partageant entre la littérature religieuse, philosophique, sociologique, romanesque, historique, artistique, scientifique, économique et politique, nous offrons un choix non moins précieux de nos collections à bon marché.

	Broché	Relié
Classiques Garnier	\$0.60 net	\$1.50 net
Classiques pour tous10	
Grands classiques		1.25
Collection Pallas		2.50
Les grands ordres religieux.....	.40	
Vie des Saints		1.00
Bibliothèque de ma fille60	.80
Familia40
Bibliothèque de Suzette75
— Rose, illustrée		1.00
Nouvelle série Bijou40
La Liseuse20	
Foyer-Romans15	
Collection pour tous45
Les oeuvres de Jules Verne.....		1,10 ch.
— de Fenimore Cooper.....	1.00 ch.	
— de Walter Scott	1.00 ch.	
— de Louis Veuillot	2.00 ch.	

ET LES LIVRES DE CLASSE

Vers la mi-août nous tiendrons à la disposition des professeurs notre nouveau catalogue de livres de classe. (No. IV). Déjà, nous pouvons leur procurer les manuels grecs, latins, anglais et fran-

çais, dictionnaires et lexiques, dont ils auront besoin en septembre. Pour éviter les retards suscités par l'encombrement des demandes simultanées à l'ouverture des classes, pourquoi ne pas nous confier vos commandes immédiatement? Prudence et prévoyance, quelles précieuses qualités à développer!!!

Voulez-vous un service ponctuel? Que nous donnez-vous l'exemple de la ponctualité?

NOUVEAUTÉS SOUS PRESSE

Deux volumes, depuis longtemps désirés, sont actuellement sous presse: *Aux feux de la rampe*, par Marie-Claire Daveluy, et *Histoires canadiennes pour catéchismes*, par un Frère Mariste. Le travail d'impression sera terminé vers la fin d'août. Il est recommandable de les retenir immédiatement.

Aux feux de la rampe contiendra une douzaine de pièces de théâtre, tissées sur un fond historique et destinées aux maisons d'éducation: pensionnats, couvents et écoles.

Voici la table des matières qui peut orienter les lecteurs assidus de Mlle Daveluy: *Le cours improvisé — La petite pensionnaire des Ursulines — Thérèse donne et reçoit — La preuve par l'histoire — Coeur d'enfant — Le petit cancre — Cheveux longs et esprit court — Le Cadeau — Attisez le feu — Une heure de garde — La répétition — L'Ange des prisonniers politiques — A l'heure des ombres.*

Histoires canadiennes pour catéchismes, suite et fin de « Notre légende dorée », constitue un répertoire unique et complet de récits choisis, destinés à instruire et à édifier la jeunesse scolaire. C'est un ouvrage indispensable aux éducateurs, aux professeurs de catéchisme, et même à messieurs les curés ou vicaires qui se soucient d'émailler leurs cours de catéchisme d'histoires édifiantes, empreintes à la fois d'esprit religieux et patriotique. Car, l'originalité de ce recueil consiste surtout à la réunion exclusive d'*histoires de chez nous*.

L'auteur a divisé son ouvrage en quatre groupes: histoires qui se rattachent à saint Joseph, à sainte Anne, aux Sacrements et à la Charité.

« Puissent ces leçons, écrit l'auteur, tirées d'un fonds uniquement canadien, contribuer à faire de nos petits les vrais héritiers moraux de nos riches ancêtres. »

Les deux volumes se vendront \$0.75 chacun.

Albert LEVESQUE.